

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Mercredi 7 Août 2013 - 29 Ramadhan 1434 - N° 345 - Première année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Iftar : 19h51
Imsak : 04h11

MÉTÉO
36° : ALGER
35° : TAMANRASSET

p. 2

www.dknews-dz.com

Les news



ALGÉRIE-TUNISIE

M. Medelci tient une séance de travail avec M. Othman Jarandi

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a tenu hier à Alger une séance de travail avec son homologue tunisien, Othman Jarandi, qui effectue une visite de travail de deux jours en Algérie à la tête d'une importante délégation. [Page 3](#)

LUTTE ANTITERRORISTE,
SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES...

L'ANP VIGILANTE

[Page 24](#)

TRAFFIC, INFRACTIONS AU CHANGE, DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE

TASK FORCE CONTRE LE BLANCHIMENT

Boualem Branki

Le gouvernement passe à la vitesse supérieure en matière de lutte contre les trafics en tout genre, dont les infractions au change, les transferts illégitimes de devises à l'étranger et la criminalité économique.

M. Djoudi, argentier du pays, a annoncé hier mardi la mise en place d'une Task Force pour lutter et éradiquer ces fléaux. Il a ainsi relevé que les infractions de change en Algérie sont devenues "un véritable fléau que toutes les institutions de l'Etat doivent combattre".

"Il s'agit d'un véritable fléau que toutes les institutions de l'Etat doivent combattre. [Page 3](#)



DJOUDI À L'APS

Les infractions de change sont «un véritable fléau» à combattre

LES PARTIS POLITIQUES À L'HEURE DE LA PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE



Une échéance cruciale pour l'avenir de l'Algérie

[Page 5](#)

AÏD EL FITR:

Les journées du 1^{er} et 2 chaoual 1434 chômées et payées

[Page 2](#)

DGSN ET GENDARMERIE

Un plan de circulation spécial-aïd

[Page 2](#)

Le HCI condamne l'attitude d'un groupe de non-jeûneurs sur la place publique à Tizi Ouzou

[Page 6](#)



تَحْضِين مِنْكُمْ
DK NEWS
Organise une Tombola

ceVital

SAFARIA

AIGLE AZUR

Condor

ncr

ibb

LA

ELECTRO SELL

Tentez votre chance.

De nombreux cadeaux vous attendent. Il vous suffira de découper chaque jour pendant tout le mois de Ramadhan, le coupon à la page 25 et de l'envoyer à l'adresse du journal. Bonne chance



MÉTÉO 36° à Alger

Régions Nord :

- Temps relativement chaud et ensoleillé avec tendance orageuses vers les Hauts-Plateaux en cours d'après-midi/soirée.
- Les vents seront de sud-ouest à ouest près des côtes ouest et variables faibles vers l'est et centre.
- La mer sera peu agitée.

Régions Sud : 35° à Tamanrasset

- Temps chaud et ensoleillé avec localement formations nuageuses vers les massifs du Hoggar/Tassili et de l'extrême sud.
- Les vents seront de secteur Est à Nord-Est (30/40 km/h) avec localement chasse sable.

Alger	max	36°	min	24°
Oran	max	36°	min	25°
Annaba	max	39°	min	23°
Béjaïa	max	40°	min	26°
Tamanrasset	max	35°	min	25°

AÏN DEFLA

La zone industrielle de Tiberkanine en chantier

Les travaux de réalisation d'une zone industrielle à Tiberkanine (Aïn Defla) seront lancés prochainement, a-t-on appris hier auprès des services de la wilaya. S'étalant sur une superficie de 186 hectares, cette future zone industrielle contribuera à la création de quelque 500 emplois, de même qu'elle permettra une rentrée supplémentaire d'argent à la commune, a-t-on indiqué de même source.



No comment

**PAR PEUR D'ATTENTATS
LES ÉTATS-UNIS FERMENT LEURS AMBASSADES
DANS LES PAYS ARABES ET MUSULMANS**

AMBASSADE USA



DGSN

Un plan de circulation spécial-aïd

Un dispositif spécial de gestion de la circulation qui prévoit le déploiement et le renforcement des patrouilles pédestres et motorisées de la police, sera mis en place le jour de l'aïd, pour surveiller la circulation routière et veiller à la sécurité des citoyens durant leurs déplacements a indiqué hier dans un communiqué la direction générale de la sûreté nationale.

Les policiers intensifieront durant cette période leur déploiement au niveau des lieux de grande affluence à l'image des mosquées, quartiers résidentiels et marchés, pour assurer la fluidité du trafic routier et éviter la formation d'embouteillages. Dans ce cadre, le commissaire divisionnaire Djilali Boudalia, directeur de la communication et des relations publiques, a affirmé que la DGSN sera mobilisée durant les jours de l'aïd pour veiller à la sécurité des citoyens durant leurs déplacements. A cette occasion la DGSN adresse ses meilleurs vœux aux citoyens et appelle les usagers de la route à faire preuve de prudence et à respecter les règles de conduite lors de leurs déplacements afin de préserver leur vie et celles des autres.

Par ailleurs, La DGSN rappelle que le numéro vert 15-48, reste à la disposition des citoyens pour recevoir à la fois leurs doléances et prendre en charge leurs préoccupations.



L'association «Ihcène» organise une cérémonie de circoncision au profit de 150 enfants démunis

L'association nationale SOS 3e âge «Ihcène» a organisé une cérémonie de circoncision collective au profit de 150 enfants dans le cadre d'une opération de solidarité pour le mois sacré du ramadan, a constaté l'APS à la clinique de la réidence Al Hadhira à Oued Romane (Algier).

La présidente de l'Association, Mme Souad Chikhi a indiqué que cette opération de solidarité organisée les 4 et 5 août en collaboration avec le ministère de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière visait à aider les familles démunies. Elle a, dans ce cadre, précisé que les enfants concernés avaient effectué des analyses médicales avant la circoncision. Une équipe médicale composée de chirurgiens et d'infirmiers a été mobilisée pour veiller au bon déroulement de l'opération. L'association a remis des cadeaux aux enfants et organisé lundi soir un iftar collectif en l'honneur de l'équipe médicale. Une opération similaire supervisée par l'association «Ihcène» a été lancée dans les hôpitaux de Beni Messous, de Nefissa Hammoud (ex Parnet), de Blida et à la clinique Ennahda, a-t-on appris auprès de l'équipe médicale.

PÊCHE

Urgence de développer un programme d'actions en faveur des victimes d'accidents en mer

Le ministre de la Pêche et des Ressources halieutiques, M. Sid Ahmed Ferroukhi a estimé lundi qu'il était «urgent» de développer un programme d'actions en faveur des professionnels du secteur, victimes d'accident en mer.

Le ministre qui a reçu l'Association nationale de solidarité des marins pêcheurs (ANSMP) a souligné qu'un tel programme «ne pourrait se concrétiser que par une présence active sur le terrain et une confiance acquise entre les membres de l'association et l'ensemble des professionnels du secteur», indique le ministère dans un communiqué.

Saluant les efforts consentis par cette association, M. Ferroukhi a estimé que cette organisation à caractère social et humanitaire, serait d'un apport bénéfique pour les professionnels du secteur victimes d'accidents en mer et les ayant droits.

Agréée le 21 juillet 2013, l'ANSMP a pour objectifs, entre autres, de participer à la promotion des aspects socio-sanitaires des professionnels de la pêche et de l'aquaculture et de fournir l'aide aux victimes des accidents et de catastrophes naturelles en mer.

L'association aspire à entreprendre des actions de solidarité et des actions humanitaires au profit des nécessiteux parmi les professionnels de la pêche et de l'aquaculture et organiser des activités récréatives et de camps de vacances pour les enfants des professionnels du secteur.

CONSTANTINE

La langue turque enseignée à l'université Emir-Abdelkader dès la prochaine rentrée

La langue turque sera enseignée pour la première fois à l'université des sciences islamiques Emir-Abdelkader de Constantine dès la rentrée 2013-2014, a indiqué hier le vice-recteur chargé de la pédagogie.

M. Aziz Haddad a précisé à l'APS qu'un département de traduction et de langues orientales a été créé pour la circonstance à l'université Emir-Abdelkader qui s'apprête à accueillir 41 étudiants sur un total de 188 inscrits, le reste ayant opté pour l'université d'Alger2 où une filière pour l'enseignement de la langue turque a également été créée.

TRAFIC, INFRACTIONS AU CHANGE, DÉLINQUANCE ÉCONOMIQUE Task force contre le blanchiment

Boualem Branki

Le gouvernement passe à la vitesse supérieure en matière de lutte contre les trafics en tout genre, dont les infractions au change, les transferts illicites de devises à l'étranger et la criminalité économique.

M. Djoudi, argentin du pays, a annoncé hier mardi la mise en place d'une Task Force pour lutter et éradiquer ces fléaux. Il a ainsi relevé que les infractions de change en Algérie sont devenues "un véritable fléau que toutes les institutions de l'Etat doivent combattre".

"Il s'agit d'un véritable fléau que toutes les institutions de l'Etat doivent combattre."

Le ministère des Finances, pour ce qui le concerne, met tout en œuvre pour endiguer ces pratiques illicites et mettre un terme chaque fois que cela est possible à ces actions nuisibles à notre économie", a précisé le ministre dans un entretien à l'APS. Après instruction du Premier ministre Abdelmalek Sellal sur la base d'un rapport alarmant quant à la fuite de capitaux et le non rapatriement des devises des exportations hors hydrocarbure, il a souligné que "toutes les structures du ministère des Finances concernées sont instruites pour faire preuve de toute la vigilance nécessaire pour pré-



venir ces actes, les contrecarrer et réprimer les auteurs présumés de ces infractions". Les contrôles seront dès lors renforcés sur les achats de produits non nécessaires à l'activité ou à la consommation nationale et disponibles sur le marché de la production nationale ainsi que sur les des bénéficiaires finaux non identifiés des produits importés subventionnés et autres, explique M. Djoudi. Il a ainsi annoncé la mise en place d'une Task Force à travers deux groupes de travail, chargés de trouver les mesures adéquates pour rationaliser les importations et lutter contre les infractions de change. Il cite ainsi un rapport relatif à la répression des infractions à la législation des changes qui fait état de plus de 1.000 procès-verbaux établis et transmis à la justice pour un corps de délit de plus de 17 milliards de dinars (220 millions de dollars), précisant toutefois que ce chiffre ne donne pas une "éva-

luation correcte de ce phénomène" puisque ce montant même s'il apparaît important marque néanmoins un net recul de 54% par rapport au niveau enregistré durant l'exercice précédent".

Mais, attention, il ne faut pas faire d'amalgame: il y a les transferts effectués dans le cadre d'importations régulières et les transferts illicites opérées en violation manifeste de la réglementation en vigueur.

Ce sont ces derniers qui font l'objet d'un nouvel arsenal de lutte, pour éviter que l'économie nationale ne soit un terrain de rente pour les réseaux mafieux, qui exploitent les facilités octroyées par l'Etat au titre de la législation sur les changes pour s'enrichir et dépoiller les Algériens.

C'est en fait là le message de M. Djoudi, dont le département est déjà mis sur la sellette pour trouver des solutions urgentes à ces graves dérives financières et bancaires.

TRANSFERTS DE DEVISES

Réunion de plusieurs administrations pour réguler le flux des importations (ABEF)

Plusieurs départements ministériels doivent se réunir mercredi au siège du ministère des Finances pour dégager des propositions «concrètes et applicables à court terme» pour réguler les importations algériennes, qui explosent d'année en année, a-t-on appris mardi auprès de l'ABEF.

«L'association des banques, les Douanes, les impôts, le ministère du Commerce, et d'autres administrations prendront part à la réunion de demain qui doit être couronnée par un rapport qui sera remis au Premier ministre vers la mi-août», a déclaré à l'APS M. Abderrazak Trabelsi, délégué général de l'ABEF.

Les importations algériennes, qui devraient atteindre un pic historique de 60 milliards (mds) de dollars à la fin de l'année, contre 46,8 mds USD en 2012, augmentent en fait «trop vite», avertit M. Trabelsi.

Interrogé par ailleurs sur le rôle que doivent jouer les banques dans le contrôle des transferts des devises à l'étranger, M. Trabelsi a reconnu qu'il n'en sait pas trop sur cette question. «Sincèrement, nous attendons la réunion de

demain pour savoir de quoi il s'agit exactement», a-t-il dit. Le Premier ministre M. Abdelmalek Sellal, a appelé la semaine dernière le ministre des Finances pour prendre les mesures nécessaires pour freiner les transferts illicites des devises vers l'étranger, notamment en renforçant le dispositif de détection des infractions de change.

L'Algérie a transféré durant les cinq premiers mois de l'année 30,448 milliards de dollars vers l'étranger, en hausse de 13,7% comparés à la même période de 2012 (26,76 mds de dollars). Le gouvernement a agi suite à un rapport conjoint du ministère des Finances et de la Banque d'Algérie sur les infractions de change, alertant sur la gravité de ce trafic qui affecte le commerce extérieur de l'Algérie.

Le rapport cité dans cette correspondance fait état également de 17,33 milliards de DA d'infractions de change (pénalités) constatées par les services des douanes et les officiers de la police judiciaire en 2012. Les réserves de change du pays s'élèvent à près de 200 milliards de dollars.

Grâce à un nouveau règlement de la BA, les banques vont s'orienter vers le financement de la production (ABEF)

Le financement de la production nationale sera «aussi compétitif» pour les PME que le dispositif destiné l'importation, grâce à un nouveau règlement de la banque d'Algérie, a indiqué hier le délégué général de l'ABEF.

Le règlement 13-01 du 8 avril 2013 de la BA, fixant les règles générales en matière de conditions applicables aux opérations de banques, «encadre de manière très stricte les conditions de financement de la production, les rendant désormais aussi compétitives que celles encadrant l'importation», a précisé M. Abderrazak Trabelsi dans un entretien à l'APS. Le nouveau règlement «réduit les commissions bancaires sur les importateurs ce qui poussera les banques à aller rechercher ce manque à gagner chez les producteurs et rétablira ainsi la compétitivité du financement de la production au détriment de l'importation», selon lui. Mais cela ne suffira pas, selon le porte-parole des banques : il faudrait que l'ensemble des administrations s'y impliquent pour pouvoir réduire la lourde facture des importations de l'Algérie, qui devraient se chiffrer à plus de 60 milliards (mds) de dollars à fin 2013. «Si on continue à demander 46 papiers administratifs à un producteur et un seul papier à un importateur, il est clair que les gens vont s'orienter directement vers l'importation», a-t-il argumenté

en citant en particulier les administrations fiscale et foncière et celle du Commerce.

Les importations algériennes ont atteint 46,8 mds USD en 2012, contre 47,2 mds USD en 2011. Elles avaient évolué de 9,2 mds USD en 2010 à 10 mds USD en 2010 pour atteindre 18,3 mds USD en 2004, 27,6 mds USD en 2007 avant d'arriver à un pic de 39,5 mds USD en 2008.

Le banquier a annoncé aujourd'hui que plusieurs administrations allaient se réunir aujourd'hui au siège du ministère des Finances pour dégager des propositions «concrètes et applicables à court terme» visant à réguler ces importations. Un rapport doit être ensuite soumis au Premier ministre vers la mi-août, selon lui.

Le Crédoc ne sera pas revu

Interrogé sur un éventuel réaménagement du Crédit-documentaire, introduit en 2010 en remplacement de la lettre de crédit comme mode de paiement bancaire, M. Trabelsi a écarté toute liaison entre ce document et la facture des importations.

«En aucun cas, le Crédoc ne peut avoir un lien avec le volume des importations, ce n'est qu'un mode de règlement qui assure plus de traçabilité aux paiements et qui aide par conséquent à mieux maîtriser l'endettement extérieur»,

DJOUDI À L'APS Les infractions de change sont «un véritable fléau» à combattre

Le ministre des Finances, M. Karim Djoudi a estimé hier que les infractions de change en Algérie sont devenues «un véritable fléau que toutes les institutions de l'Etat doivent combattre», annonçant des mesures rapides pour enrayer ce phénomène.

«Il s'agit d'un véritable fléau que toutes les institutions de l'Etat doivent combattre. Le ministère des Finances, pour ce qui le concerne, met tout en œuvre pour endiguer ces pratiques illicites et mettre un terme chaque fois que cela est possible à ces actions nuisibles à notre économie», a précisé le ministre dans un entretien accordé à l'APS (lire l'intégral sur le site [aps.dz](#)).

«Toutes les structures du ministère des Finances concernées sont instruites pour faire preuve de toute la vigilance nécessaire pour prévenir ces actes, les contrecarrer et réprimer les auteurs présumés de ces infractions» a ajouté le ministre.

Le Premier ministre «a réagi sur le rapport établi par le ministère des Finances et la Banque d'Algérie (sur les infractions de change) et l'a commenté. Il a souhaité que soit conforté le dispositif de lutte contre les infractions de change», a-t-il dit.

Le ministère des Finances a été instruit en plus des contrôles qu'il effectue sur la facturation à l'importation, les transferts éventuels au titre des opérations entre entités d'un même groupe, selon M. Djoudi.

Les contrôles seront également renforcés sur les achats de produits non nécessaires à l'activité ou à la consommation nationale et disponibles sur le marché de la production nationale ainsi que sur les des bénéficiaires finaux non identifiés des produits importés subventionnés et autres, explique M. Djoudi.

À ce titre le ministre a annoncé la mise en place de deux groupes de travail chargés de trouver les mesures adéquates pour rationaliser les importations et lutter contre les infractions de change. M. Djoudi a cité un rapport relatif à la répression des infractions à la législation des changes qui fait état de plus de 1.000 procès-verbaux établis et transmis à la justice pour un corps de délit de plus de 17 milliards de dinars (220 millions de dollars).

Il a précisé toutefois que ce chiffre ne donne pas une «évaluation correcte de ce phénomène» puisque ce montant même s'il apparaît important marque néanmoins un net recul de 54% par rapport au niveau enregistré durant l'exercice précédent».

À ce titre, le ministre considère que la hausse des volumes des importations et des intervenants dans la chaîne du commerce extérieur fait augmenter les tentations des fraudeurs qui veulent tirer des avantages indus. Mais il a tenu à lever toute équivoque concernant «les risques d'amalgame» entre les transferts effectués dans le cadre d'importations régulières et les transferts illicites opérées en violation manifeste de la réglementation en vigueur.

Les chiffres fournis par le premier argentin du pays confirment la tendance haussière des importations pour le 1er semestre 2013, période durant laquelle elles ont atteint 28,35 milliards de dollars, en progression de 17% par rapport à la même période en 2012.

a-t-il expliqué. Dès lors, «enlever le Crédoc ou pas ne changer rien concernant la facture des importations», a-t-il assuré en soulignant que «ceux qui auraient compris qu'un document bancaire pourrait freiner les importations se trompaient». Interpellé cette fois sur la facture d'importation des véhicules, qui a atteint 6 milliards (mds) de dollars en 2012 et 4,3 mds de dollars durant le seul premier semestre de 2013, en progression de 17,4% par rapport à 2012, le délégué de l'Abef a estimé que cette tendance haussière pourrait être maîtrisée, mais pas en recourant à des moyens administratifs. «Le temps où on gérait administrativement l'économie est révolu, si on veut qu'il y ait moins de voitures importées, il n'y a pas de solutions miracles, il faut juste réguler ce marché», a-t-il dit.

«On pourra alors conditionner l'importation de véhicules par la possession d'une concession alors qu'aujourd'hui, n'importe qui peut importer des voitures», a-t-il soutenu. Selon M. Trabelsi, les banques peuvent par exemple participer à la réalisation d'un tel objectif «en offrant des produits financiers qui puissent orienter l'arbitrage des ménages vers autre chose que les voitures ou l'immobilier».

De janvier à juin 2013, 323.321 voitures ont été importées, une hausse de 9,5% par rapport à 2012.

CONJONCTURE

Depuis le mois d'avril les questions politiques ont tourné autour de :

O.Larbi

La révision de la Constitution, de la vice-présidence de la République, des modèles d'alternance au pouvoir, la réforme du Conseil de la nation et l'opportunité de lui permettre de discuter des lois qui ont trait aux organisations territoriales, de choisir le Premier ministre dans la famille politique qui a obtenu la majorité aux élections législatives, du rôle du MILC dans le règlement des dissidences dans les partis politiques, de la reconnaissance des syndicats autonomes (cf. tripartite de septembre), des questions économiques : relance industrielle, développement des HP et du Sud, économie sociale et/ou vérité des prix, la gestion du parc logement, la politique d'importation de véhicule, les droits des catégories sociales marginalisées ; du rôle de l'armée dans la politique, de l'amazighité (Benbitour), la culture et les sciences.

L'élection présidentielle mettant en mouvement des personnalités et, à jour, des ambitions, ces 15 points ont déjà été abordés dans les déclarations et les échanges publics.

Ils couvrent la réalité telle que chaque Algérien la perçoit et pointent les questions soulevées dans le débat politique récent.

Les voies d'accès au pouvoir suprême en Algérie sont balisées et se trouvent concentrées dans l'élection présidentielle. Même lorsque le président de la République est soutenu par un ou plusieurs partis durant la campagne électorale, il devient, dès la proclamation des résultats, le président de tous les Algériens. Cette loi non écrite a été scrupuleusement respectée, à ce jour.

La question du logement est la plus sensible du fait des capacités nationales de construction, des choix sociaux que cette question induit (la construction de cités sans équipements socio-éducatifs et sans encadrement prévu en fait des viviers de délinquance et d'incivisme, crée à terme de futures zones de non-droit) ; tout le monde reconnaît par ailleurs l'opacité du système d'attribution, à l'origine d'éméutes sur tout le territoire national.

La question du logement est liée à celle de la création d'emplois. Comme il ya des emplois sans candidats, il ya des travailleurs qui ne trouvent pas les activités économiques qui correspondent à leur niveau de formation et à leurs compétences. Une politique dynamique de création d'activités est à jumeler avec la possibilité de trouver un logement en location ; or, l'encadrement de ce loyer est inexistant. Ce qui aggrave la crise



du logement et met l'Etat dans une spirale de construction interminable et non satisfaisante pour résoudre la crise.

Les questions économiques s'imposent dans les débats futurs : le pouvoir préconise une économie qui s'appuierait sur le développement de l'agriculture, afin de répondre au besoin stratégique de sécurité alimentaire et d'indépendance et de sourciller.

Les grands travaux stratégiques d'infrastructures connaîtront, à terme, une stabilisation et même régresseront.

La relance de l'industrie nationale laisse une place importante à l'intervention de l'Etat surtout que la démonstration a été faite de la faiblesse des capacités d'investisseurs du privé national. L'Etat soutiendra néanmoins l'effort de création de PME dignes de ce nom, capables d'amorcer l'après-pétrole.

Le commerce et les services osent la question de la qualité et de l'origine des produits mis sur le marché ; le recul de la sphère du marché informel étant la condition sine qua non du respect des lois par les commerçants et artisans.

Les finances de la nation sont actuellement utilisées de façon à contenir les malaises sociaux et à soutenir l'investissement ? Il n'en demeure pas moins que la collecte

de l'impôt est incomplète et que les prélèvements parafiscaux, comme les cotisations de sécurité sociale, sont loin d'être effectifs ce qui grève le budget de l'Etat, la protection sociale et sanitaire des travailleurs et de leurs ayant-droits et réduit le rôle de la sécurité sociale dans la vie économique. Le laxisme et le manque de moyen font courir des risques à la politique de santé de l'Etat et accorde l'idée que la solidarité nationale est garantie par les seuls fonds de régulation des retraites et celui des retraites.

Partis, cas par cas

Le FLN a passé les 6 derniers mois à créer les « conditions pour l'élection d'un nouveau secrétaire général ». Les efforts en cours passent par la réunion des députés le 17 août pour assainir définitivement le climat au sein du parti : confirmer les décisions d'Abderrahmane Belayat, coordinateur intérimaire, ou remettre en cause la désignation du président du groupe à l'APN et aux vice-présidences, aux bureaux des commissions. De l'issue de cette réunion, à moins d'un compromis toujours possible, se dessinera le rapport des forces réel à l'intérieur du parti.

La dizaine de jours qui restent seront-ils mis à profit pour « tisser des alliances » ? Dès le 17, selon que les députés du FLN choisiront ou non le statu quo, la « majorité » pourra revendiquer le respect de ses prérogatives et la minorité accepter la nouvelle donne. Ce qui aura des conséquences sur le comité central. Au passage, il y aurait un renversement des règles de fonctionnement du parti.

Le RND est engagé dans la préparation du congrès fixé à la fin du mois de décembre. En apparence « tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes », mais les sorties du professeur Guidoum, les échos qui parviennent des wilayas sont un autre son de cloche : des secrétaires de wilaya sont contestés (Bouira, Béjaïa) et le bureau technique national pare au plus pressé en mettant en place des « directoires » qui n'arrivent pas à s'entendre. Comme si le but-le congrès- était plus important que le mouvement pour arriver...

TAJ est le parti qui réduit son discours public aux éléments les plus simples et les plus consensuels/ stabilité et sécurité sont les moteurs du développement et du progrès dans un environnement extérieur instable et chaotique qui se traduit dans certains pays arabes par la guerre civile, l'effusion de sang.

TAJ croit avoir trouvé la potion magique pour éviter ces dérives au peuple algérien : réunir les compétences pour la réalisation

d'un projet mobilisateur et ambitieux : le développement, le progrès social et culturel, la justice sociale. Il suffit de gommer les présupposés idéologiques qui sont le ressort des activités humaines réfléchies et de mettre en commun les volontés constructives.

Le MPA se développe d'une manière aussi discrète que TAJ, avec la différence que ses choix idéologiques et politiques sont clairement anti-islamistes (dans le sens de l'utilisation de l'islam à des fins politiciennes qui lui sont étrangères).

L'AAV, créée par le MSP, Ennahdha, El islah afin de capter le vote « islamiste » aux législatives de 2012 a complètement échoué. Mais pas les revendications qu'elle véhiculait : des élections transparentes et honnêtes. Cette exigence, le MSP veut la partager avec le RCD et d'autres partis de la mouvance républicaine.

Les rencontres entre Le RCD et le MSP, le RCD et Ennahdha ont marqué un nouveau pas dans la voie de l'acceptation des différences.

Peut-on penser que la participation du FFS aux législatives y est pour quelque chose ? Ce n'est pas impossible, la réintégration de ce parti dans le jeu électoral pluraliste a été une décision importante dont les effets sont encore à évaluer.

Le Parti des Travailleurs poursuit son travail de mobilisation sur des thèmes qui alertent sur la défense du secteur économique de l'Etat et les droits des travailleurs, notamment des femmes travailleuses. Beaucoup de partis ont disparu de la scène politique. D'autres sont nés de la scission d'organisations surtout « islamistes ».

Les tentatives d'Abderrazak Mokri du MSP pour réaliser une entente sur la question des élections peut aussi conduire à la fédération d'organisations qui sont proches du MSP, au moins idéologiquement. Ce qui peut constituer un réservoir de voix non négligeable.

Il se murmure ici et là que la tendance sera à la création de « grands partis » capables de drainer plus de citoyens électeurs aux bureaux de vote.

Une autre avancée est que le FLN par la voix de Si Affif avait envisagé, au cas où un candidat du parti n'était pas investi, de penser à une entente entre partis nationalistes, républicains, progressistes et démocrates. Ce qui dans les conditions actuelles est une manière de briser le tabou de l'hégémonie.

Décidément, la prochaine élection présidentielle apportera bien des innovations dans la pratique du pluralisme.

15 questions d'actualité

FLN

MOHAMED BOUKHALFA : « Nous allons entrer dans une phase active »

Le sénateur Mohamed Boukhalfa, moudjahid, membre du comité central est convaincu que dès l'Aïd, « nous allons passer à des contacts pour trouver le chemin à prendre. Des clarifications seront nécessairement apportées et très tôt. »

« Ce seront des contacts plus soutenus en informel, car le seul qui peut se prévaloir d'une fonction formalisée est l'actuel coordinateur. »

Mohamed Boukhalfa juge que la situation d'autres organisations politiques auront plus de lisibilité : « ce n'est pas seulement le FLN qui soit concerné. »

UN DISCOURS QUI PASSE – L'effet Ghoul

A voir avec quelle attention les discours d'Amar Ghoul sont suivis par les différents auditoires on peut penser que cela tient à une rhétorique bien maîtrisée.

Les éléments qui reviennent à chaque occasion: la stabilité du pays, la sécurité des personnes et des biens, conditions du développement. L'autre sujet est de réunir des gens pour participer à cette stabilité, cette sécurité, ce développement. Sans autre exigence ni à priori; sans préjugés.

Amar Ghoul parle aux gens, aux personnes, aux humains qui sont en face de lui, qui lui donnent la parole, car celle-ci n'est pas un droit acquis et définitif. Que leur dit-il? que l'Algérie est sûre, que ses forces vives assurent sa sécurité et sa stabilité, que son développement est possible malgré les dangers et les événements extérieurs : " Nos voisins vivent des moments



difficiles; la haine entraîne l'effusion de sang? D'autres pays sont en danger de chaos"

TAJ dit-il est "préoccupé de connaître , en profondeur , les conditions de vie des Algériens, leurs soucis et leur espoirs. ceux des couches sociales et celles des catégories sociales. Afin de pouvoir proposer des actions, des programmes d'actions dont le premier bénéficiaire n'est pas le parti mais la population la société."

Ce discours touche et l'auditoire le croit réalisable.

Et quand Amar Ghoul dit " nous voulons atteindre la société que les chouhada ont voulu ", c'est très fort !

O. Larbi

LES PARTIS POLITIQUES À L'HEURE
DE LA PROCHAINE PRÉSIDENTIELLE

Une échéance cruciale pour l'avenir de l'Algérie

En cette période de vacances et de carême, les partis politiques n'ont pas cessé leur activité et certains d'entre eux ont multiplié leurs sorties sur le terrain pour se mettre au diapason des futurs rendez-vous politiques, particulièrement les prochaines élections présidentielles.



Walid. B

Cependant, même si pour le moment, rien n'est encore clair en ce qui concerne les candidatures potentielles, de nombreuses formations politiques n'ont pas manqué de souligner l'importance de cette échéance pour l'avenir du pays, mais aussi pour sa stabilité et la consécration de la démocratie.

D'aucuns pensent, à cet égard, que l'Algérie qui a initié de profondes réformes politiques, sociales et économiques, sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, se doit de poursuivre ce processus irréversible et de le mener à terme.

Le projet de révision de la Constitution figure également parmi les priorités des partis et à ce titre, de nombreuses formations politiques s'étaient déjà exprimées à ce sujet en faisant valoir leurs propres arguments et leurs propositions sur ce projet.

Pour le Front de libération nationale,

les propositions qui ont été formulées ne touchent pas uniquement la disposition ayant trait à la durée du mandat du président de la République mais concernent aussi la Loi fondamentale dans sa globalité. L'amendement de la Constitution vise à consacrer la séparation des pouvoirs afin de mettre un terme à la bipolarité, avait estimé un responsable du vieux parti. Les propositions d'amendement faites par le FLN permettent à tous les candidats de se présenter aux élections, basées essentiellement sur la transparence la plus totale où le contrôle sera de rigueur.

D'autres partis ont emboîté le pas au FLN et ont fait connaître leurs propositions sur le projet de révision constitutionnelle, soulignant que cette révision posera les jalons d'une nouvelle ère dans le fonctionnement des institutions de l'Etat et de l'exercice démocratique en Algérie.

C'est le cas notamment du MPA de Amara Benyounes, du TAJ de Amar Ghoul ou encore d'autres formations nouvement créées.

De son côté, le président du Mouvement pour la société et la paix (MSP), Abderrazak Mokri, a souligné récemment l'importance que revêtent la prochaine élection présidentielle.

Pour lui, il s'agit d'une étape importante pour l'avenir du pays ainsi que pour la scène politique en Algérie.

«Les prochaines présidentielles sont importantes aussi bien pour le pays que les partis politiques», avait-il déclaré, estimant qu'il s'agit d'une étape plus importante pour l'Algérie, notamment au moment où la plupart des pays arabes subissent les répercussions du printemps arabe.

Ces réactions et bien d'autres encore, ne font que consacrer la démocratie et donner du crédit à une scène politique nationale qui se trouve déjà en effervescence dans la perspective des prochaines échéances.

Et à ce titre, d'aucuns parmi les observateurs relèvent que les orientations données par le chef de l'Etat visent, en

premier lieu, à consolider la démocratie représentative dans notre pays, conforter les fondements de l'Etat de droit et renforcer les droits et libertés du citoyen.

Le président de la République avait souligné que pour couronner l'édifice institutionnel visant à renforcer la démocratie, il importait d'introduire les amendements nécessaires à la constitution du pays, rappelant qu'il avait exprimé, à maintes reprises, sa volonté de faire réviser la constitution et réaffirmé cette conviction et cette volonté à plusieurs occasions.

En d'autres termes, la révision constitutionnelle fait partie des chantiers à entreprendre dans le sillage des réformes politiques et constitue le couronnement de cette démarche réformatrice.

Il faut dire que la solidité des institutions algériennes a fait dire à de nombreux observateurs de par le monde que les Algériens sont capables de déterminer leur avenir et d'être maîtres de leur destin à travers des élections libres et démocratiques.

idéologique, et il n'avait pas paru non plus que les rares idées développées aient pu être éradicatrices et constituer une source d'insécurité. Minimisation alors des écarts idéologiques ? Il devrait pourtant bien exister des clivages pour différencier entre les parties politiques et leur donner même le caractère de forces politiques.

Peut-il y avoir l'expression d'une logique de blocs politiques quand d'un côté il y a une alliance et qu'en face, il y a des évolutions en solitaire ?

Sommes-nous sortis des incompatibilités idéologiques qui rendraient très instables les alternances ? Peut-être que nous n'en sommes pas encore aux certitudes compte tenu que le champ politique est balisé de façon à ce que n'en sortent pas des surprises.

Il ne faudrait pas trop chercher à identifier des éléments qui nous démontrent que le champ politique évolue dans une logique de bipolarisation ou même de tripolarisation, et plus particulièrement lorsqu'on tenterait de placer sur notre champ politique la même grille de lecture qui caractérise la vision occidentale.

De toute façon, tous les jours que le bon Dieu fait et fera, les interrogations relatives au processus de démocratisation

ne cesseront pas. Elles ne pourront pas cesser car c'est dans la nature de l'homme de chercher constamment à faire prendre en compte les avis qu'il émet. Y a-t-il des peuples contre la démocratie ? Il y a des « élites » qui sont contre la démocratie, non pas par convictions, mais par intérêt politique, à savoir dynamiter la passerelle qui mène vers les alternances.

Un bilan total (comme le disent les médecins) demeure à faire par le diagnostic de la situation politique, un diagnostic sans complaisance, pour savoir quels sont les facteurs qui contribuent à dévier la conduite du processus de démocratisation vers les intolérances et les insécurités ? Comment ces dites élites avaient-elles conduit, peut-être inconsciemment, le processus de déviation vers ce qu'on appelle la tragédie nationale ?

A chaque fois qu'il faudrait justifier un déficit, une déviation, il y en a qui s'engagent dans une course à des argumentations qui concernent les textes, parfois l'environnement. Il en a existé de ceux qui estimaient que le dévoiement politique, ou le dévoiement du processus démocratique, était dû à l'impréparation des populations à entrer dans le pluralisme politique.

La solidarité au service de la stabilité

Said Abjaoui.

Si on compare les vies politiques dans le camp du pouvoir et dans celui de l'opposition, nous serons tentés d'en conclure qu'il y a eu quand même une alliance déclarée dans un camp et aucune alliance dans l'autre. Pourquoi les uns acceptent-ils de s'allier et pas les autres ? Dans un contexte où il y a tout de même une seule alliance, quelle que soit son devenir ou le devenir de chacun d'eux, alors qu'il s'est avéré impossible pour l'opposition d'en faire autant, il pourrait être soutenu que les divergences idéologiques sont plus profondes entre les partis de l'opposition qu'elles ne le sont dans le camp du pouvoir, c'est-à-dire dans l'alliance.

Or, la stabilité du pays a besoin que les écarts idéologiques soient les plus petits possibles, ce qui impliquerait la perception que la stabilité est beaucoup plus garantie par les partis qui évoluent autour du pouvoir que par ceux qui évoluent dans l'opposition ; C'est un constat.

Des semaines et mois passés, il n'avait pas paru d'abord qu'il y ait eu des confrontations qui aient pris un contour

M. Medelci tient une séance de travail avec son homologue tunisien

Le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci, a tenu hier à Alger une séance de travail avec son homologue tunisien, Othman Jarandi, qui effectue une visite de travail de deux jours en Algérie à la tête d'une importante délégation.

Cette séance de travail à laquelle ont pris part les membres des deux délégations, s'est déroulée au siège du mi-



nistère des Affaires étrangères. La visite du ministre tunisien s'inscrit dans le cadre des consultations régulières entre l'Algérie et la Tunisie, ainsi que dans l'esprit de fraternité et de bon voisinage qui caractérise les relations entre les deux pays. Elle sera l'occasion pour les responsables des deux pays d'examiner les différents volets de la coopération bilatérale, notamment les questions liées à la coopération dans le domaine sécuritaire.

M. Ould Kablia reçoit une délégation sécuritaire tunisienne



SAHLI CONFIRME : «Prochaine rencontre entre des chefs de postes consulaires d'Algérie en France et des préfets»

Une rencontre réunira, en septembre prochain, les consuls et le consul général d'Algérie à Paris avec des préfets de France de la même région, pour évaluer la dimension humaine de la coopération entre les deux pays, a annoncé hier à Lyon le secrétaire d'Etat chargé de la communauté nationale à l'étranger, Belkacem Sahli.

Cette rencontre qui prendra à l'avenir la forme d'un mécanisme régulier pour une consultation périodique, est destinée à examiner en commun les mesures relatives à la mobilité des ressortissants algériens en France, l'entrée et le séjour, les visas, les cas de refoulement, le respect de leurs droits, ainsi que les difficultés qu'ils rencontrent en territoire français, a indiqué à l'APS M. Sahli, précisant que la réunion, première du genre entre les deux pays, sera une opération pilote qui concernera d'abord cinq représentations consulaires d'Algérie. Elle s'inscrit dans le cadre des discussions informelles engagées entre l'Algérie et la France, avant même la visite qu'a effectuée en Algérie le président François Hollande. Cette rencontre sera précédée d'une réunion avec des chefs de postes consulaires d'Algérie en France et les cadres du ministère algérien des Affaires étrangères en charge du dossier. «Si cette opération pilote est couronnée de succès, elle sera étendue à l'ensemble des postes consulaires d'Algérie en France», a-t-il estimé. «Alger et Paris expriment, chacune pour ce qui la concerne, des préoccupations et nous estimons que ce mécanisme sera une opportunité à saisir pour aplatiser les difficultés qui surgissent de manière récurrente dans les relations entre les deux pays sur le plan de la dimension humaine», a souligné le secrétaire d'Etat. M. Sahli a entamé hier une visite à Lyon (France) dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action du gouvernement en direction de cette communauté.

Le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales, Daho Ould Kablia, a reçu hier à Alger une importante délégation sécuritaire tunisienne. La délégation tunisienne se trouve en Algérie dans le cadre de la visite de travail du ministre tunisien des Affaires étrangères, Othman Jarandi. La rencontre a porté sur la coordination des efforts en matière de lutte contre le terrorisme et le travail des services de sécurité au niveau de la frontière entre les deux pays.

L'IPA doté prochainement d'un nouveau laboratoire national de détection des virus émergents

Le Directeur général de l'Institut Pasteur d'Algérie (IPA), le P^r Kamel Kezzal a annoncé, hier, la création d'un nouveau laboratoire de détection des virus émergents en Algérie. Dans un entretien à l'APS, M. Kezzal a annoncé la mise en place prochaine d'un nouveau laboratoire national (P3) de haute sécurité pour la détection des virus émergents en Algérie (à Sidi Fredj-Alger).

Ce laboratoire servira d'appui aux autres laboratoires spécialisés relevant de l'IPA, notamment ceux en charge des maladies infectieuses et bactériennes et ceux spécialisés en biochimie, microbiologie et immunologie. Le ministère de la Santé avait pris une série de mesures visant à assurer à différents niveaux la lutte contre la résistance aux antimicrobiens à travers la mise en place d'un large réseau de centres nationaux de référence. Outre les analyses médicales spécialisées, les activités de l'IPA englobent la production de certains sérum antivenimeux et de vaccins antirétroviraux et autres.

Par ailleurs, M. Kezzal a annoncé l'ouverture prochaine d'une antenne de l'IPA à El-Hamma spécialisée dans les analyses médicales afin d'alléger la pression sur certains établissements de santé. L'Institut Pasteur d'Algérie est spécialisé dans la production locale de certains vaccins, réactifs de groupages et allergènes. Il importe également d'autres vaccins dans le cadre du programme national de vaccination pour enfants.

Le Marocain Mouad Ahmed Ali Assal remporte le premier prix maghrébin «Taj Al-Quraan»

Le premier prix du concours maghrébin de récitation du saint Coran «Taj Al-Quraan» a été remporté par Mouad Ahmed Ali Assal du Maroc lors de la finale de cette manifestation qui s'est déroulée dans la nuit de lundi à mardi aux Pins maritimes (Alger). Le deuxième prix du concours a été remporté par le jeune Algérien Mohamed Bouchoucha Bentoumi alors que le 3^e prix est revenu à Ali Bensalha de Tunisie. Le quatrième et cinquième prix sont revenus respectivement à Mohamed Saleh Abdeljalil de Libye et Mohamed Safi

Djebar de Mauritanie. Lors de cette compétition maghrébine les concurrents ont accédé un à un à la tribune pour réciter des versets du saint Coran et se sont affrontés pour briguer les premières places du concours. Organisé par la chaîne TV Coran en collaboration avec le ministère des Affaires religieuses et des waqfs, le concours «Taj Al-Quraan» a été ouvert cette année aux récitants du saint Coran des pays du Maghreb. Le prime s'est déroulé en présence du ministre des Affaires religieuses et du wakf, Bouabdallah Ghla-

mallah, du ministre de la Communication, Mohamed Saïd, du ministre de la Poste et des Technologies de l'information et de la communication, Moussa Benhamadi, du directeur général de l'Entreprise nationale de la télévision, Tewfik Khelladi, du directeur général de la Radio algérienne, Chaabane Lounakel, ainsi que de cadres, de personnalités, d'oulémas, et d'étudiants. Le jury de cette édition, présidé par le professeur Mohamed Cheikh, est composé de Abderrahmane Larbi, Youssef Soltani, Mansour Belhadj et Mohamed

Le HCI condamne l'attitude d'un groupe de non-jeûneurs sur la place publique à Tizi Ouzou

Le Haut conseil islamique (HCI) a condamné «avec force» hier l'attitude d'un groupe d'individus qui ont affiché «avec ostentation», samedi dernier, leur non-respect du jeûne, en plein jour de ramadan, sur l'une des places publiques de la ville de Tizi

Ouzou. «Nous condamnons avec force cette attitude qui relève de la provocation et de l'exhibitionnisme et affirmons notre solidarité avec la population de Tizi Ouzou et à sa tête les imams et les forces politiques représentatives de la région qui se sont fermement opposés à cette minorité de semeurs de discorde», a indiqué le HCI dans un communiqué.

Considérant ce geste de «grave» et «provocateur», le Haut conseil a dénoncé l'attitude d'une minorité «qui s'est livrée à une démonstration destinée à porter atteinte à l'un des cinq piliers de l'Islam en affichant avec ostentation leur non-respect du jeûne en plein jour».

«Si le but de tels agissements était d'atteindre à l'image de l'Islam et de la présenter comme prônant l'intolérance, le calcul de leurs auteurs s'est révélé faux», note la même source. «L'Islam garantit la liberté religieuse (...) et le Coran a affirmé, dès sa révélation, et bien des siècles avant les déclarations occidentales, que +il n'y a point de contrainte en religion+ et que +celui qui veut être croyant qu'il le soit et que celui qui veut être mécréant qu'il le soit+ ce qui a le mérite de la clarté», souligne le communiqué du HCI. Il a relevé, en outre, que

«la poignée d'individus qui n'a pas craind de choquer les croyants, la veille de leylet al-qadr, ignore que la liberté de toute minorité est garantie à condition qu'elle ne porte pas atteinte à celle de la majorité, dont les fondements de l'identité sont clairement exprimés, notamment par la déclaration du 1er novembre 1954 et les Constitutions successives choisies par la grande majorité du peuple algérien». «Ces individus ne se seraient pas livrés à une telle provocation s'ils n'étaient pas encouragés par certains cercles à l'intérieur du pays, notamment certains médias, mais aussi à l'étranger, et qui oeuvrent à déstabiliser notre nation», poursuit la même source. «Nous rendons louange à Dieu de ce que les musulmans de cette région, connue pour son attachement aux valeurs islamiques, aient le sens de l'honneur et du devoir», conclut le communiqué du HCI.

Megatlil. Des chants religieux exécutés par les troupes «Chekalis» de Mauritanie et Abdeljalil Akhrouf de Constantine ont agrémenté le prime du concours diffusé en direct sur la chaîne TV Coran de la Télévision algérienne. Le premier prix du concours est d'une valeur de 2.500.000 DA avec une tablette iPad alors que le deuxième prix est estimé à 1.500.000 DA plus une tablette iPad. 1.000.000 DA et une tablette est la valeur du troisième prix alors que la valeur du 4^e et 5^e prix est de 100.000 DA plus une tablette.



Un millier de citoyens se rassemblent au moment de l'iftar Place de l'Olivier

Un millier de citoyens environ ont accompli la prière du maghreb et rompu le jeûne (iftar), lundi soir en plein air, sur la Place de l'Olivier, à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou, a-t-on constaté sur place.

Cette action a été initiée en réaction à une rupture du jeûne, observée, en plein jour samedi dernier, sur ce même lieu par un groupe de jeunes, composé majoritairement de militants pour le Mouvement de l'autonomie de la Kabylie (MAK, non agréé), en mettant en avant «la défense de la liberté de conscience et le respect des libertés individuelles et de culte».

Après une rupture symbolique du jeûne avec du petit lait et des dates ramenées par des citoyens dans des sachets spécialement pour la circonsistance, les participants à cette manifestation ont accompli la prière sur des tapis qui ont tapissé la Place de l'Olivier.

La prière et la rupture du jeûne ont été annoncées à travers un affichage discret et laconique placardé, le jour même, en de rares endroits de la ville, mais aucune affiche appelant à cette manifestation n'a été apposée sur les murs des mosquées de la cité des Génêts.

Ces deux actes ont été effectués en présence d'imams et du directeur de wilaya des affaires religieuses et des waqfs, Saïb Mohand Ouidir, qui, approché par l'APS sur place, a qualifié cette action d'«initiative citoyenne prise pour réaffirmer l'attachement indéfectible de la région à l'Islam et faire échec à ceux qui osent attenter à

la cohésion nationale, en se singulisant par des provocations au sentiment profondément religieux des Algériens».

Des membres du groupe musical «Amazigh Crowd», qui s'est signalé par une grande banderole portant son nom, étaient présents au niveau de la Place de l'Olivier.

«Cette contre manifestation a été une réussite totale, en ce sens qu'elle a drainé beaucoup plus de monde que le rassemblement des non jeûneurs qui se comptent essentiellement (...) parmi les adeptes du MAK, connus pour leurs vues séparatistes», a estimé M. Saïb, en avançant pour preuve «la présence à cette rencontre démonstration de gens non prieurs, mais musulmans».

En un mot, a-t-il conclu, «cette réplique pacifique a mis en échec le plan de ceux qui ont voulu se distinguer, en misant sur la fitna pour se faire médiatiser».

«Allah Akbar. Nous sommes musulmans», «Nous sommes des Amazighs musulmans», «Ass azaka, l'islam yella yella» (l'Islam existe toujours), «Ni orientale, ni occidentale, Tizi-Ouzou est et restera musulmane», ont été, entre autres, les mots d'ordre scandés par les participants à ce rassemblement, qui s'est dispersé dans le calme vers 20h20.

SELON LA GENDARMERIE NATIONALE Des mesures de sécurité spéciales prises pour la fin de Ramadhan et l'Aïd El-Fitr

Des mesures de sécurité spéciales ont été prises par la Gendarmerie nationale pour la période de fin du mois de Ramadhan et l'Aïd El-Fitr, à travers notamment un large déploiement de ses unités et en garantissant le service et la disponibilité 24h/24h, a indiqué lundi le Commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué.

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a achevé les préparatifs et mesures relatifs à la couverture sécuritaire à travers «la mise en place de toutes les mesures nécessaires pour cette période», précise le communiqué.

Ces mesures portent sur l'«adaptation» et le «renforcement» des unités opérationnelles de la Gendarmerie nationale mises en service au niveau de toutes les wilayas du pays durant la fête de l'Aïd dans le but de «garantir un climat de tranquillité et de quiétude» pour les citoyens.

La Gendarmerie nationale a entrepris, à cet effet, une série de mesures «préventives, dissuasives et répressives» en matière de sécurité routière à travers le «large déploiement» de ses unités sur le terrain où tous les moyens matériels et humains ont été mis en service durant cette période, indique la même source.

Ce service est assuré par l'ensemble des unités de la Gendarmerie nationale (brigades territoriales, brigades de sécurité routière, sections de sécurité et d'intervention, unités d'intervention...) afin de «garantir les conditions de sécurité adéquates, préserver la sécurité et lutter contre le crime», assure le commandement.

Ces plans préventifs, précise-t-il, sont exécutés par l'ensemble des unités de la Gendarmerie nationale déployées sur tout le territoire national et assurent un travail de permanence de toutes les unités territoriales, les unités de sécurité routière et les unités d'intervention.

Ces mesures prennent en considération la présence rassurante et le déploiement sur le terrain ainsi que la sécurisation des différentes zones qui connaissent un flux de citoyens tels que les mosquées, les lieux de loisirs et de détente, les sites touristiques et les places publiques pour garantir le service de sécurité routière et la gestion du trafic routier notamment dans les zones urbaines ou suburbaines situées dans le territoire de la gendarmerie nationale, ajoute la même source.

A travers ses différentes unités fixes et mobiles, les services de la Gendarmerie nationale demeurent en service au cours de la période de l'Aïd 24h/24h et les centres opérationnels restent à l'écoute permanente des préoccupations des citoyens et répondent à leurs appels de demande d'aide en matière d'intervention et de secours pour garantir la sécurité et la quiétude de tous les citoyens à travers la disponibilité permanente du numéro vert 1055 mis au service des citoyens où qu'ils soient, indique le communiqué.

APS

8 détenus lauréats du concours de récitation Saint Coran distingués à l'établissement de rééducation d'El-Harrach



La direction générale de l'administration pénitentiaire et de réinsertion des détenus a distingué dans la nuit de lundi à mardi, huit détenus lauréats du concours de récitation du Saint Coran, au cours d'une cérémonie organisée à l'établissement de rééducation et de réhabilitation d'El-Harrach à l'occasion de la célébration de Leilat El Qadr (la nuit du destin). Le directeur général de l'Administration pénitentiaire, M. Mokhtar Fellouin, le président de la Cour d'Alger, Mohamed Mebarki, des représentants des ministères de la Défense, de la Justice, du Travail, de l'Emploi et de la sécurité sociale et des Affaires religieuses et des Wakfs, ainsi que des cadres de la Direction générale de la sûreté

ationale (Dgsn), ont pris part à la cérémonie. Le commandant général des Scouts musulmans algériens (SMA), Noureddine Benbrahim ainsi que des représentants de plusieurs associations de la société civile et des membres des familles

de détenus, ont également assisté à la cérémonie. Le premier prix a été attribué à un détenu de l'établissement de rééducation de Tizi-Ouzou, le deuxième à un détenu de l'établissement de rééducation de Bordj Bou Arreridj et le troisième à détenu de l'établissement de rééducation d'El-Harrach.

Dans une déclaration à la presse, M. Felouine a indiqué que cette cérémonie «s'inscrit dans le cadre de l'encouragement et de la promotion des activités éducatives, culturelles et religieuses au sein des établissements de rééducation et de réhabilitation».

L'augmentation du nombre de détenus participant aux cours d'enseignement et de récitation du Saint Coran, à 3968 détenus, dont 43 ayant accompli la récitation de l'intégralité du Saint Coran durant l'année 2013, est «un résultat positif» qui s'ajoute aux résultats de la politique menée par l'Etat pour la réinsertion des détenus, a-t-il souligné.

MÉDICAMENT: Chute de 21% de la facture des imports de l'Algérie au 1^{er} semestre 2013

Les importations de l'Algérie de produits pharmaceutiques ont atteint 923,44 millions de dollars (usd) durant le 1^{er} semestre 2013, contre 1,18 milliard de dollars à la même période en 2012, en baisse de 21,76%, a-t-on appris auprès des Douanes.

Les quantités de médicaments importées par contre ont connu une hausse de plus de 28%, passant de 16.608 tonnes les six mois de l'année écoulée à 21.353 tonnes à la même période en 2013, selon les chiffres du Centre national de l'informatique et des statistiques (Cnis) des Douanes obtenus par l'APS. Ce recul de la facture des médicaments, après une hausse de plus de 13% en 2012, s'explique essentiellement par le recul de plus de 21,5% des médicaments à usage humain, qui représentent 95,5% des importations globales de médicaments de l'Algérie. Malgré ce recul, la facture des médicaments à usage humain reste toujours la plus importante avec 882,37 millions usd, contre 1,12 milliard usd durant la même période en 2012, en baisse de 21,5%, selon le Cnis. Quant aux quantités importées, elles ont augmenté de plus de 30%, passant de 15.617 tonnes durant les six mois de 2012 à 20.376 tonnes à la même période de 2013.

Les produits parapharmaceutiques, qui représentent seulement 2,7% des importations globales, ont également contribué à la baisse de la facture des imports globales, reculant de plus de 36,8%.

En effet, les produits parapharmaceutiques viennent en seconde position avec 25,8 millions usd, contre 40,84 millions usd, en baisse de 36,8%, ajoute le Cnis. En volume, les importations de ces produits ont atteint 608 tonnes contre 652 tonnes durant le premier semestre 2012, en recul de 6,7%. Pour les médicaments à usage vétérinaire, les achats de l'Algérie de l'étranger se sont établis durant les six premiers mois 2013 à 15,3 millions usd (369 tonnes) contre 15,03 millions usd (338 tonnes) à la même période en 2012, ajoute la même source. Dans le but de réduire les importations de médicaments, l'Algérie veut produire localement 70% de ses besoins avec l'entrée en production d'unités de laboratoires étrangers d'ici à la fin 2015. Le marché national du médicament représente 2,9 milliards de dollars, dont 1,85 milliard de dollars d'importations, le reste étant produit localement, dont 84% reviennent au secteur privé et 16% au public. En 2012, la facture des imports algériens de produits pharmaceutiques avait atteint 2,23 milliards de dollars, en hausse de 13,6% par rapport à l'année précédente.

L'INSTITUT PASTEUR D'ALGÉRIE Nette amélioration de la disponibilité des vaccins pour enfants

L'Institut Pasteur d'Algérie (IPA) a enregistré une «nette amélioration» de la disponibilité des vaccins destinés aux enfants, a annoncé lundi le Directeur général de l'institut, M. Kamel Kezzal.

Dans une déclaration à l'APS, M. Kezzal a affirmé que le programme d'approvisionnement en vaccins inscrits au titre du programme exhaustif des vaccins pour enfants 2013-2014, a été élaboré ajoutant que «les vaccins seront disponibles à temps». «Il n'y aura plus de ruptures de stocks à l'avenir», a-t-il souligné.

L'Institut Pasteur dispose actuellement de plus de 1.500.000 doses du vaccin antituberculeux BCG, plus de 1.400.000 doses du vaccin contre la DT



pédiatrique (diphthérie-tétanos) et près de 3.000.000 doses du vaccin HBV pré-diatrique (hépatite B virale).

S'agissant du vaccin antipolio, le nombre de doses disponibles s'élève à près de 2.000.000, alors que pour le vaccin Tétrahib il s'établît à 420 doses. Dans ce contexte, M. Kezzal a indiqué que l'IPA recevra prochainement «une bonne quantité» de vaccins après leur contrôle dans l'attente d'autres arrivages de vaccins.

Concernant les vaccins qui ne s'ins-

crivent pas dans le cadre du calendrier national des vaccins, le directeur général d'IPA a affirmé leur disponibilité ajoutant que «d'autres quantités seront prochainement réceptionnées».

M. Kezzal a, par ailleurs, précisé que le stock en sérum anti-scorpionique «est estimé à près de 5.000 doses alors que le sérum anti rabique s'élève à plus de 16.000 doses». L'IPA dispose, aussi, d'importantes quantités de réactifs de groupages et d'allergènes, a conclu M. Kezzal.

«TIZI-OUZOU PAR L'IMAGE» Un ouvrage «témoin» sur le développement local

La wilaya de Tizi-Ouzou a édité, dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de l'indépendance nationale, un ouvrage intitulé «Tizi-Ouzou par l'image» qui se veut un témoin sur le développement de la région. Le livre de format tabloid de 114 pages, comporte une série de photographies des grands projets structurants et des réalisations concrétisées dans la wilaya depuis quelques années. Sur la couverture sont représentées, en mosaïque, des photos de quelques projets et sites de la wilaya. La dernière page est une image du musée du centre ville de Tizi Ouzou. L'ouvrage est présenté par le wali, M. Abdellakar Bouazghi, qui explique que «ce document imposé constitue un témoin qui permet de faire une lecture non exhaustive des réalisations de projets inscrits dans les différents secteurs, et qui sont présentement achevés ou en cours de réalisation». La première photo de cet ouvrage représente le monument dédié aux 20 000 martyrs de la wilaya, situé à l'entrée ouest de la ville de Tizi-Ouzou, inauguré le 16 juillet dernier par le Premier ministre, M. Abdelmalek Sellal. Suivent des photos ou des maquettes de projets réalisés où en cours de réalisation dans tous les secteurs.

On peut y découvrir entre autres les projets du musée régional de Tizi-Ouzou destiné à réhabiliter la dimension historique et culturelle de la wilaya, du stade de 50 000 places en construction, du centre de regroupement des équipes nationales d'Aghribs, du centre anticancéreux de Draâ Ben Khedda, de la maison de l'environnement, des ports de Tigzirt et d'Azeffoun et des grands

projets du secteur des travaux publics.

Des images représentant la rue Lamali Ahmed qui dessert le CHU de Tizi-Ouzou, avant et après le lancement de l'opération de lutte contre le commerce informel, ainsi que du marché de Draâ ben Khedda, avant et après son réaménagement, témoignent de l'effort important, mené par les autorités locales pour éradiquer le commerce informel et redonner aux trottoirs leur vocation première d'espace public. On y découvre également des images de sites touristiques de la wilaya, tels que la luxuriante forêt de Yakkourène, le barrage de Taksebt, les villages anciens, et la dorsale enneigée du Djurdjura, ainsi que l'artisanat local (poterie tapissière, habit traditionnel). «La wilaya de Tizi-Ouzou s'est lancée sans complexe dans l'édition d'un avenir prospère et durable. L'état des lieux renseigne sur les actions et réalisations entreprises durant ces dernières années dans les différents domaines à travers son territoire, pour élever le niveau culturel, social et économique de ses citoyens», indique le wali dans sa présentation. Selon M. Bouazghi, «toutes ces actions permettront, non seulement de promouvoir la wilaya, mais aussi de l'amener au rang de pôle attractif de manière à inverser la tendance actuelle de «wilaya migrante». Pour sa part, le président de l'APW, M. Hocine Haroune, a estimé que «l'action concertée entre les élus locaux et l'administration, dans une synergie ayant pour seul et unique objectif, le citoyen et son bien-être sera et demeurerà l'unique gage de réussite des défis à venir».

L'amélioration du système de soins exige la contribution de toutes les composantes sociales

L'amélioration du système de soins en Algérie exige la contribution de «toutes les composantes sociales», a estimé le professeur de chirurgie cancérologique Mohamed Brahim Farouk, lors d'une conférence animée à Oran.

Le développement de la qualité des soins nécessite «l'ouverture d'un débat impliquant les usagers, les mouvements associatifs, les professionnels de la santé, les sociétés savantes et les organismes partenaires du secteur de la santé», a précisé le spécialiste dans sa communication présentée lundi soir à l'Institut de développement des ressources humaines (IDRH).

«Par ses valeurs humaines, la santé est un facteur de cohésion de la société favorisant la paix sociale», d'où l'intérêt, selon le Pr Farouk, d'une contribution générale à l'émergence des «conditions et modes d'expression à même de donner un contenu et un aboutissement concret au débat».

L'intervenant qui est également chef de service de chirurgie au Centre hospitalo-universitaire d'Oran (CHUO), a abordé

son exposé par un historique de l'évolution du système de santé, rappelant qu'à la fin de la période coloniale le pays comptait deux hôpitaux universitaires, deux centres anticancéreux, deux hôpitaux régionaux, 112 établissements polyvalents et 14 autres spécialisés.

Il a relaté qu'à l'époque, les malades disposaient de 38.000 lits, soit un lit pour 300 habitants, plus 10.000 autres lits privés, «mais ces équipements ne profiteraient pas à la population algérienne, et c'est pour ça qu'à l'indépendance tous les indices de la santé étaient au rouge: une espérance de vie de 50 ans, une mortalité infantile de 180/1.000, des maladies transmissibles hydriques (MTH) et le paludisme à l'état endémique».

Pour couvrir les besoins en santé de la population, le pays disposait d'un effectif médical composé de 500 praticiens dont seulement 280 Algériens, et pour faire face à cette situation l'Etat avait pris des mesures urgentes comme de renforcer le corps médical par l'appel à la coopération étrangère et l'instauration d'une mi-temps

obligatoire dans le secteur public pour les médecins du secteur privé, a indiqué le Pr Farouk.

La période 1974-1989 a vu le nombre de praticiens passer de 6.715 en 1979 à 19.528 en 1988 et l'on note une baisse notable des maladies transmissibles, un recul de la mortalité infantile et un allongement de l'espérance de vie, a-t-il ajouté en observant que les actions entreprises dans le domaine de la santé à cette époque se sont déroulées dans un contexte d'accroissement des revenus pétroliers et de croissance économique élevée.

A partir de 1990, le système de santé s'essouffle en raison de plusieurs facteurs imputés, entre autres, à la gratuité de la médecine, à l'économie de marché, et au manque de ressources financières.

Au début des années 2000, la réforme hospitalière est inscrite comme priorité majeure dans l'espoir d'apporter les correctifs indispensables pour une réelle adaptation des structures de santé aux changements socio-économiques ainsi qu'à l'évolution épidémiologique.

«L'on ne peut que regretter de n'avoir pas vu les professionnels de la santé, la société civile et les partis politiques se mobiliser pour la concrétisation de cette réforme hospitalière, premier pas vers une réforme profonde de notre système de santé», a déploré le Pr Farouk.

Cependant, et en dépit des insuffisances rapportées encore aujourd'hui, «l'essentiel des pathologies lourdes ainsi que le plus grand nombre de patients sont pris en charge par le secteur public», a-t-il souligné, relevant que «de techniques médico-chirurgicales de pointe sont réalisées dans des structures publiques, outre les programmes nationaux de santé qui continuent à être réalisés avec beaucoup de succès».

L'ouverture du secteur de la santé au privé et la libéralisation du marché du médicament ont été également abordés, le Pr Farouk Brahim préconisant à ce titre davantage d'engagement de la part du secteur privé dans le cadre d'une complémentarité avec le secteur public.

APS

AÏN NAÂDJÀ Une vieille dame poignardée

Il trahit la confiance de son ami durant le procès, il raconte son crime avec des détails en prime. Salim et Mohamed, sont amis depuis les bancs de l'école... Ils ont vite rejoint les lieux de débauche au détriment de leurs études.



A.Ferrag

Mohamed, la trentaine, est arrêté et condamné à cinq de prison ferme.

Ayant sa grand-mère paternelle à sa charge, il en confie la responsabilité à son ami de toujours, le pariant de lui faire des visites régulières.

Salim, la trentaine, marié et père d'un enfant, s'acquittera de sa tâche comme il se doit. Il avait même le double des clés de l'appartement situé à Aïn Naâdjà, que la vieille dame lui avait remis en toute confiance. Par un vendredi pluvieux, Salim frappe à la porte de la vieille Zohra. Il vient prendre de ses nouvelles et lui apporter quelques provisions. La trouvant en compagnie

d'invités, il l'informe qu'il repassera un peu plus tard afin de faire un brin de causette avec elle. Il attendait au bas de l'immeuble, puis remonta chez elle des que les invités prirent congé.

A peine a-t-il franchi le seuil de la porte, qu'il assène un coup à la nuque de la vieille dame qui le précédait, la laissant étendue sur le sol, il pénétra ensuite dans sa chambre et s'empare des bijoux et de l'argent que la vieille dame avait dans son armoire.

Sortant de la pièce, il trouve la vieille en train de reprendre ses esprits. Elle dit à l'agresseur qu'elle le considérait comme son fils et que, par ailleurs, elle lui aurait donné ce qu'il réclamait. A ce moment précis, Salim, entre dans une colère noire. Fébrilement, il sort un couteau de sa poche et lui assène sept coups

mortels avec un acharnement bestial avant de prendre la fuite.

Arrêté, il avouera les faits et les racontera dans les moindres détails. A la question de la présidente : «Pourquoi vous êtes-vous acharné sur la vieille dame aussi cruellement alors que vous pouviez la voler durant son absence étant donné que vous possédez le double des clés de son appartement ?», sa réponse fut : «Je ne savais pas ce que je faisais, j'étais sous l'effet de stupéfiants».

Ouais, mais lorsque l'on est sous l'effet de stupéfiants, a-t-on la présence d'esprit de prémediter un meurtre ?

Car il est bel et bien question d'un crime avec prémeditation pour lequel Salim, écope de 16 ans de prison ferme.

**SÛRETÉ DE WILAYA
DE SÉTİF:
524
affaires traitées
durant le mois
de juillet dernier**

• 708 personnes, dont 33 femmes et 27 mineurs arrêtés

Pas moins de 524 affaires liées aux vols, agressions, coups et blessures, trafic de stupéfiants, injures, menaces et autres délits ont été traités par les services de la sûreté de wilaya de Sétif durant le mois de juillet dernier, a indiqué dernièrement un bilan de la cellule de communication de la sū-

reté de wilaya de Sétif.

Au cours de ces opérations, les policiers ont procédé à l'arrestation de 708 personnes, dont 33 femmes et 27 mineurs, présentés au parquet, qui a ordonné la mise en détention provisoire de 114 des prévenues.

Concernant les affaires de détention et d'usage de stupéfiants, les mêmes services ont traité durant cette période 39 affaires impliquant 52 personnes dont 47 ont été placées en détention provisoire.

La quantité de drogue saisie s'élève quant à elle à 186,10 grammes de cannabis et 1 120 comprimés psychotropes.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 54 morts et 1 726 blessés en une semaine

54 personnes ont trouvé la mort et 1 726 autres ont été blessées lors de 1 478 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 28 au 03 août à travers plusieurs wilayas du pays, a indiqué hier un communiqué de la direction générale de la protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira avec 06 personnes décédées et 54 autres blessées suite à 37 accidents de la circulation enregistré. Concernant le secours à personne, 5557 évacuations sanitaires et 6615 interventions ont été effectuées durant cette période avec la prise en charge médicalisée de 889 personnes. En outre, les agents de la protection civile ont effectuées 2895 interventions pour procédé à l'extinction de 2388 incendies urbains, industriels



et divers. 3434 interventions ont été effectuées durant cette période pour la couverture de 3071 opérations diverses afin de porter assistance aux personnes en danger et autres.

A signalé que 19 355 interventions liées au dispositif de surveillance des

plages à travers les wilayas côtières depuis le 1er juin, ou 13 177 personnes ont été secourues et sauves de noyade dans les plages surveillées alors que 5103 autres ont reçus des soins par les agents de la PS. Par contre 40 personnes sont décédées dont 29 dans les plages interdites à la baignade.

Concernant les personnes noyées dans les réserves d'eau, les unités de la protection civile ont enregistré durant cette période le décès de 71 personnes dont 27 cas dans les mares d'eau et retenues collinaires, 18 dans les barrages, 12 dans les oueds, 12 dans les piscines et 02 dans les lacs.

Au total, c'est pas moins de 15 656 interventions qui ont été effectuées par les agents de la protection civile durant cette période.

deux véhicules légers, survenue au lieu-dit El Qalaâ, de la RN5 reliant la ville de Blida à celle de Médéa, a causé des blessures à 4 passagers des deux véhicules.

Les 6 autres blessés ont été enregistrés dans un camion ayant impliqué deux véhicules légers et une camionnette.

APS

Deux (02) morts et 11 blessés ont été déplorés dans trois accidents distincts survenus, dimanche, sur les routes de Blida, a-t-on appris, lundi, auprès de la Protection civile.

Le premier accident s'est produit à Boufarik où une collision entre deux véhicules légers a fait deux morts et un blessé grave, est-il précisé.

Une autre collision entre

2 morts et 11 blessés dans trois accidents de la route à Blida

M'SILA Quatre personnes arrêtées pour détournement de mineure et incitation à la débauche à Bousaâda

Quatre personnes accusées de détournement de deux mineures à Bousaâda, 68 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de M'Sila, ont été arrêtées, en fin de semaine, à la cité Bendaghmousse, en plein centre-ville, suite à une plainte des habitants de l'immeuble, apprend-on lundi de source policière. Les habitants de cet immeuble ont fermé le portail dès que les quatre individus ont logé la jeune fille.

Les présumés détuteurs S.M., 29 ans, Z.S., 27 ans, D.N., 63 ans et D.M., 29 ans, et la mineure, N.A., âgée de 15 ans, étaient «dans un état normal» au moment de l'interpellation, a-t-on précisé de même source. Dans leur première déposition, la mineure a affirmé qu'il ne s'agit ni d'enlèvement ni de coercition», expliquant qu'elle a volontairement accepté d'accompagner les quatre personnes en question.

Présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bousaâda, S.M., 29 ans et D.N., 63 ans ont été placés sous mandat de dépôt et les deux autres ont bénéficié de citations directes pour détournement de mineure de moins de 16 ans et incitation à la débauche.

Mouad B.

BORDJ BOU ARRERIDJ

Saisie de 30 000 psychotropes et arrestation de trois trafiquants sur la RN45

Les éléments de la brigade de recherche de Bordj Bou Arréridj ont arrêté trois présumés revendeurs de comprimés psychotropes et saisi pas moins de 30 000 capsules de cette substance, indique-t-on d'une source proche de l'enquête.

Informés de la circulation de cette drogue et du modus operandi des mis en cause, les fins limiers vont les faire tomber dans leurs filets dans un barrage de contrôle sur la RN45 entre M'Sila et Bordj Bou Arréridj.

Les trois individus dont deux originaires de M'Sila et un d'Alger ont été arrêtés et présentés devant le magistrat instructeur près le tribunal de Bordj Bou Arréridj qui les a placés sous mandat de dépôt pour association de malfaiteurs et trafic de stupéfiants.

M. B.

Une voiture dérapé, un mort et trois blessés

Les accidents de la circulation se multiplient et se ressemblent sur les routes de Bordj Bou Arréridj, devenue meurtrière pour les usagers, selon nos sources. Dimanche en fin de journée, un accident survenu à la sortie Ouest de la ville de Bordj Bou Arréridj, a causé la mort d'une personne et des blessures graves à trois autres, selon une source de la Protection civile. Une voiture a dérapé pour aller percuter violemment le portail d'une société privée au moment où les ouvriers quittaient l'usine, a précisé la même source. Les trois victimes, des ouvriers de l'usine, ont été évacuées vers l'hôpital Bouzidi Lakhdar. Le chauffeur de la Peugeot 307, B.F., âgé de 27 ans est mort sur le coup. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes et les circonstances exactes de l'accident.

M. B.

Baisse record de la devise indienne

La roupie a atteint mardi un nouveau record de faiblesse face au dollar américain, faisant craindre une fuite des capitaux étrangers vers les Etats-Unis, où l'économie semble repartir. La devise indienne, qui a affiché une des plus fortes baisses des grandes monnaies asiatiques cette année (avec le yen japonais), est descendue jusqu'à 61,52 roupies pour un dollar mardi matin sur le marché des changes. Son précédent record à la baisse, 61,21 roupies, date du 8 juillet. Depuis le début de l'année, la devise indienne a reculé de 12,3% face au billet vert. Selon les cambistes, la banque centrale indienne était absente du marché mardi matin. L'institution est intervenue à plusieurs reprises sur le marché des changes ces dernières semaines pour soutenir la devise, selon les opérateurs.

Le ralentissement de la croissance (à 5% sur l'année budgétaire 2012/13, taux le plus faible depuis dix ans), la faiblesse des exportations, la sortie des capitaux étrangers ainsi que le déficit courant sont à l'origine des déboires de la roupie.

La demande sur le dollar s'est également accrue dans la perspective d'une politique monétaire américaine moins accommodante au moment où l'économie américaine se reprend, selon les analystes.

La dépréciation de la monnaie dope l'inflation en augmentant sensiblement les prix des produits importés, du pétrole aux produits chimiques en passant par plusieurs produits alimentaires. En juillet, la banque centrale avait adopté une batterie de mesures destinées à soutenir la devise: relèvement des intérêts à court terme et abaissement du montant que les banques peuvent préter ou emprunter dans la limite de leurs fonds propres.

L'euro en légère baisse face au dollar sur les marchés asiatiques

L'euro reculait légèrement face au dollar mardi, la monnaie américaine continuant à profiter d'un bon indicateur concernant l'économie des Etats-Unis.

La devise européenne valait 1,3250 dollar mardi matin, contre 1,3255 dollar lundi soir. Elle progressait face à la devise nipponne, à 130,36 yens contre 130,20 yens lundi, tout comme le dollar qui s'échangeait à 98,38 yens contre 98,22 yens lundi.

Le dollar profitait depuis lundi de l'annonce d'une progression plus forte qu'attendu de l'activité dans le secteur des services aux Etats-Unis en juillet. Les investisseurs espèrent que l'amélioration de la santé de l'économie américaine va entraîner un ralentissement de certaines mesures d'aide de la Réserve fédérale américaine (Fed). Ce soutien à la première économie mondiale a pour effet de diluer la valeur du billet vert et sa prolongation pendant encore un certain temps serait de nature à favoriser l'euro. La monnaie unique européenne n'a pas réussi à profiter du fait que l'activité privée a retrouvé le chemin de la croissance, selon l'indice PMI composite du cabinet Markit publié lundi, qui s'est établi à son plus haut niveau en près de deux ans. Parallèlement, les ventes au détail dans la zone euro ont reculé moins qu'attendu en juin.

Ces chiffres devraient alimenter l'espoir de voir un redressement de l'économie de la zone euro, selon des analystes.

De son côté, la livre britannique baissait face à l'euro, à 86,41 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,5334 dollar pour une livre.

La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2310 franc suisse pour un euro, comme face au dollar, à 0,9290 franc pour un dollar.

APS

GRÈCE Nouvelle baisse des prix à la consommation

Les prix ont baissé de 0,7% en Grèce en juillet sur un an, poursuivant la tendance déflationniste apparue en mars après plus de trois ans de baisse des salaires et des revenus dans le pays, a annoncé mardi l'Autorité statistique grecque (Elstat).



L'an dernier à la même époque, les prix à la consommation avaient augmenté de 1,3% par rapport à juin 2011. En juin 2013, les prix avaient baissé de 0,9% sur un an.

Sur un mois, de juin à juillet 2013, les plus fortes baisses de prix sont enregistrées sur les «vêtements et chaussures» (-13,6%) et sur les «biens ménagers et services» (-3,4%) en raison des soldes d'été. Sur un an, de juillet 2012 à juillet 2013, la réduction des prix la plus importante a également été enregistrée sur

les «biens ménagers et services» (-5,1%), selon les données de l'Elstat.

Après des politiques drastiques d'austérité imposées depuis 2010 en Grèce, première victime de la crise de la dette dans la zone euro, qui ont fait diminuer retraites et salaires, les prix à la consommation sont partis à la baisse depuis mars 2013, pour la première fois en 45 ans, soit depuis mai 1968.

La déclération de la baisse des prix est néanmoins perceptible depuis le début de la crise, mais les prix ont mis du

temps à s'ajuster aux revenus. Sur les douze mois compris entre août 2012 et juillet 2013, le taux d'inflation ne s'élève désormais plus qu'à 0,3%, par rapport à la période comparable précédente (août 2011-juillet 2012).

En 2010, la Grèce enregistrait un taux annuel d'inflation de 4,7%. En 2011, il a légèrement reculé à 3,3% avant de baisser à 1,5% en 2012. Dans son budget 2013, la Grèce table sur une inflation de 0,8%.

FINANCE

La banque centrale d'Australie baisse son taux d'intérêt à un plus bas historique

La banque centrale d'Australie a annoncé mardi une baisse de 25 points de base de son taux d'intérêt principal, à 2,50%, soit le niveau le plus bas de son histoire, pour répondre à la crainte d'un ralentissement de l'économie avec la fin du boom minier. La précédente baisse, de 25 points de base également, datait de mai dernier. Jamais depuis la création de la Banque de réserve australienne (RBA) en 1959 le taux d'intérêt principal de la Banque centrale n'avait été aussi bas.

«En Australie, l'économie a affiché une croissance légèrement inférieure à la tendance ces 12 derniers mois. Cela devrait

continuer ainsi les prochains mois car l'économie doit s'adapter à la baisse des investissements dans le secteur minier», a déclaré le gouverneur de la RBA, Glenn Stevens.

Le gouverneur a notamment cité la hausse du chômage pour expliquer la décision de la Banque centrale, rappelant que le taux avait augmenté à 5,7% en juin, soit le niveau le plus élevé en près de quatre ans, et proche du plus haut atteint lors de la crise financière de 2008/09. La semaine dernière, le gouvernement a revu à la baisse sa prévision de croissance pour l'année budgétaire de juillet 2013 à juin 2014, à 2,5% (contre 2,75% prévu

encore en mai), puis 3% en 2014/15, sous l'effet d'une baisse des cours des matières premières et du repli de la demande chinoise.

L'Australie bénéficie depuis plusieurs années de la forte demande des pays émergents en matières premières qui lui a permis d'être le seul grand pays occidental à échapper à la récession en 2008.

Son économie est en expansion depuis 21 années consécutives. Mais elle connaît un fort ralentissement provoqué par le fléchissement des cours des matières premières, corrélé à l'atonie de la conjoncture internationale et au tassement de la croissance en Chine.

Les prix du pétrole continuent de reculer en Asie

Les cours du pétrole continuaient de reculer mardi matin en Asie, en raison du retour progressif à la normale de la production de brut en Libye, qui augmente le volume de l'offre.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre cédait 30 cents à 106,26 dollars US, tandis que le Brent de la mer du Nord à même échéance reculait de 16 cents à 108,54 USD.

«Les cours du brut ont reculé car les exportations libyennes vont reprendre le mois prochain», a résumé Kelly Teoh, analyste chez IG Markets à Singapour.

Le ministre libyen du Pétrole, Abdelbari al-Aroussi, a indiqué lundi que l'exploitation revenait à la normale sur différents sites de l'ouest du pays, qui avaient été

fermés en raison d'un mouvement de contestation. Ces troubles avaient conduit la semaine dernière à une chute de 70% des exportations de brut libyen, à 330 000 barils par jour. La production s'est redressée à 700 000 barils par jour (b/j) et devrait augmenter de 100 000 b/j dans les prochains jours, selon les autorités libyennes.

La veille, le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en septembre avait déjà reculé de 38 cents, pour clôturer à 106,56 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex).

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre avait terminé à 108,70 dollars sur l'International Exchange (ICE), en baisse de 25 cents.

Baisse de 10,3% de l'excédent commercial russe

L'excédent commercial de la Russie, tiré surtout de ses ventes d'hydrocarbures, a diminué de 10,3% sur le premier semestre à 103,3 milliards de dollars, selon des statistiques publiées mardi par les douanes.

Les exportations ont diminué de 2,7% par rapport aux six premiers mois de 2012 à 253,9 milliards de dollars, dont 84 milliards de dollars pour le pétrole brut, 54 milliards pour les produits pétroliers et 32 milliards pour le gaz naturel.

Le pays a en revanche vu ses importations augmenter de 3,4% à 150,7 milliards de dollars, dont la moitié correspond à des machines outils.

L'ensemble des échanges commerciaux s'affiche en baisse de 0,5%, à 404,6 milliards de dollars, dont l'Union européenne représente 50,1% et la Chine 10,3%. En 2012, la Russie avait enregistré un excédent commercial en très légère hausse de 0,6%, à 212,2 milliards de dollars. Pour pouvoir adhérer à l'OMC, organisation dont elle fait partie depuis août, la Russie a accepté de réduire ses droits de douane, ce qui fait craindre à plusieurs secteurs de l'économie un recours plus important aux importations à leur détriment.



Tombola

et plein de Cadeaux vous attendent Tentez votre chance

FRIGO 420 L CUISINIÈRE ALU MACHINE À LAVER 8KG

5 Bon d'achat 40000 DA

3 WEEK-END (CONSTANTINE-TLEMCEN-ORAN)

PRISE VOTRE SÉJOUR NCIS INFORMATIQUE UN PACK INFORMATIQUE

Four x2

SCOOTER X2

2 BILLETS AIR À DESTINATION DE LA FRANCE

4 SMART PHONE

BALAI SUD ALGER

ce vital

AIGLE AZUR

ncis Informatique

HUAWEI

ce vital

ELECTROSELL

TOMBOLA DK NEWS N° 25

NOM : _____

PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

N° TEL : _____

E-MAIL : _____

AGE : _____

Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola.

RÈGLEMENT TOMBOLA - DK NEWS 2013 -

Article 01 : La société organisatrice de la TOMBOLA

SARL DK NEWS, au capital de : 100.000 DA dont le siège social est : 03 Rue Mohamed Boudiaf, El Aléria, cl-49, désignée comme l'organisateur, représenté par son délégué : M. CHEBAL ABDELMADJID, organise une Tombola nationale ouverte à tous les lecteurs et les lectrices et cela sur ses deux supports en l'occurrence les versions française et arabe, durant toute la période couvrant cet événement.

Article 02 : Durée de la tombola.

La présente Tombola se déroulera du : 10/07/2013 au 07/08/2013, la Tombola peut être prorogée ou réduite dans sa durée pour des raisons propres à l'organisateur.

La date limite d'envoi du courrier contenant les vingt (20) coupons est fixée à huit (08) jours (15/08/2013) après la fin de l'organisation de la Tombola, le cachet d'Algérie Poste seule faisant foi.

La date du tirage au sort est fixée au : 29/08/2013.

Article 03 : Conditions de participation

La présente Tombola est ouverte, à tous les lecteurs et les lectrices, ayant rempli en clair et en intégralité les coupons de participation à envoyer à l'adresse suivante :

DK NEWS - TOMBOLA 2013

Centre de dépôt et de distribution CDD – 16814 Ben Aknoun - Algérie
Les participants doivent collecter tous les coupons qui seront publiés durant toute la période de la Tombola et les envoyer avant la date limite d'envoi à l'adresse mentionnée ci-dessus.

DK NEWS assure le respect de la confidentialité par la sécurisation de toutes les données communiquées par les participants.
Chaque lecteur ne peut prétendre à plusieurs participations, ce qui induit

qu'il ne sera retenu qu'une seule participation pour gagner un cadeau.

Les candidats doivent résider en Algérie.

Les personnes suivantes sont éligibles sauf dispositions contraires :

- Les employés de DK NEWS, leurs membres de leurs familles directes (conjoint ou enfants), les prestataires, les sous-traitants, les fournisseurs.

- Dans le cas où le gagnant serait mineur, le cadeau sera remis aux parents ou au tuteur légal, sur présentation de la carte d'identité nationale et d'un document justifiant l'affiliation (fiche familiale).

- Le courrier non franchisé par Algérie Poste ne sera pas retenu donc éliminé.

- L'interdiction d'envoyer le courrier en recommandé.

Chaque gagnant doit avoir observé les termes du présent règlement et le fait de participer à cette Tombola implique l'acceptation de son règlement.

Article 04 : Le coupon de participation

Un coupon sera toujours publié à la page 11 qui comprendra des zones que le participant doit remplir comme :

Nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, e-mail, âge et portant la mention : (Par ce présent coupon, j'adhère au règlement fixant cette Tombola).

Article 05 : Avis aux gagnants

Les (xx) gagnants seront tirés au sort par les services de DK NEWS en présence d'un huissier de justice, ils seront avisés par téléphone, mail et SMS, et leurs noms seront publiés sur nos deux quotidiens (arabe et français).

DK NEWS considérera que le nom du gagnant est celui qui figure sur le bulletin de participation tiré au sort.

DK NEWS se réserve le droit d'utiliser le nom et prénom des gagnants

pour d'éventuelles opérations publicitaires.

Article 06 : Cadeaux

Les 21 gagnants au sort recevront chacun un des cadeaux suivants :

- 01-Un Scooter, 02-Un Scooter, 03-Un TV LED 32" + Demo HD, 04-Un Réfrigérateur, 05-Une Cuisinière, 06-Une Machine à laver, 07-Un Micro-ondes+tablette+lecteur DVD, 08-Un Climatiseur+Smartphone, 09-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 10-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 11-Un bon d'achat de 20.000 DA+tablette, 12-Un bon d'achat de 20.000 DA+séjour, 13-Un bon d'achat de 20.000 DA+lecteur DVD, 14-Un LCD 32" +Demo, 15-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses) +Smartphone, 16-Un billet d'avion classe éco (taxes non incluses)+smartphone+séjour, 17-Un LCD 32" +Demo, 18-Un LCD 32" +lecteur DVD, 19-Un Smartphone+lecteur DVD, 20-Un portable HP + souris + Tablette + anti-virus + sacoche, 21-Deux frigos.

Article 07 : Délai de retrait du cadeau

Dès la réception de leurs notifications pour réception des cadeaux «Tombola DK NEWS 2013» sur sa boîte email et son téléphone mobile, le gagnant dispose d'un délai de trente (30) jours pour le retirer.

Article 08 : Modification du règlement

Toute modification du présent règlement donnera lieu à la publication de ce dernier modifié au niveau des sites web de DK NEWS.

Article 09 : Résiliation ou Annulation

DK NEWS se réserve le droit de résilier ou d'annuler la TOMBOLA à tout moment et pour la raison de tout événement indépendant de sa volonté, sans qu'il puisse être préjudiciable à aucune indemnité pour les participants.

Toute participation à la tombola implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.



Mycose de la peau

Comment la prévenir ?

Les mycoses qui touchent la peau sont très répandues. On estime que 15 % à 30 % de la population est concernée. La forme la plus fréquente est la mycose des pieds. Chez les personnes d'un certain âge, on observe des mycoses des plis cutanés et des ongles. Les traitements d'application locale sont souvent suffisants pour traiter les mycoses cutanées les plus courantes.



Quels sont les symptômes des mycoses de la peau ?

Une mycose de la peau (également appelée dermatophytose ou dermatophytie cutanée) se manifeste le plus souvent entre lesorteils ou dans les plis cutanés, par exemple sous les seins ou à l'aïne. La maladie commence par une tache rouge, puis la peau pèle et devient gris blanchâtre. Pendant que cette première éruption guérit, le champignon s'étale en cercle ou en guirlande, un peu comme un rond qui s'étale dans l'eau.

Aux pieds, notamment sur la peau très cornée, des gerçures suintantes et dououreuses peuvent apparaître : on parle alors d'intertrigo dermatophytique des orteils ou « pied d'athlète ». Cette forme peut également se développer à la commissure des lèvres (on parle alors de perlèche). Une forme particulière est la mycose des ongles (onychomycose) qui affecte surtout les pieds. Lorsqu'un ongle est atteint, il devient gris jaunâtre et très épais. Une mycose peut aussi atteindre les muqueuses (provocant par exemple une mycose génitale). Une mycose récidivante peut être un terrain favorable à une surinfection bactérienne.



Le pityriasis versicolor est une mycose qui provoque des taches blanches, chamois ou brunes sur la peau du tronc et du cou.

Les teignes sont des mycoses qui affectent le cuir chevelu et la barbe : elles se manifestent par des plaques rouges et squameuses sans cheveux ou poils.

Quelles sont les causes des mycoses de la peau ?

Les mycoses sont dues à des champignons minuscules, des micro-organismes que l'on trouve partout. Certains peuvent pousser sur la couche superficielle de la peau. Leur développement est accéléré par la chaleur humide ; ils affectent donc plus particulièrement les plis de la peau et les pieds, mais aussi les ongles et les organes génitaux. Le plus courant de ces champignons microscopiques est *Candida albicans*, un champignon qui vit normalement en équilibre avec la peau mais qui, dans certaines circonstances, se développe exagérément et provoque des symptômes. Pour cette raison, on parle souvent de candidose cutanée ou d'infection candidosique.

La contagion se fait par contact direct avec des surfaces ou des objets porteurs du champignon, comme par exemple le sol des salles de gymnastique, des douches ou des piscines, les moquettes des hôtels et les claires en bois des saunas. Les personnes souffrant de troubles circulatoires pourraient être plus vulnérables à la transmission des mycoses. De même, certains médicaments qui affaiblissent le système immunitaire sont susceptibles de favoriser les mycoses.

Que faire en cas de mycose de la peau ?

Les champignons de la peau sont très résistants, en particulier sous les ongles ou aux pieds, et exigent un traitement continu et de longue durée. Si le traitement n'est pas appliqué comme conseillé sur la notice ou pendant une durée insuffisante, on augmente le risque de mycose à répétition.

Préférez les douches brèves aux bains et séchez-vous bien, notamment dans les plis de peau ou entre les orteils.

Les vêtements en contact direct avec la peau doivent être changés tous les jours. Évitez les vêtements trop serrés.

Portez des sous-vêtements en coton et des chaussures qui laissent passer l'air (évitez si possible de porter des baskets tous les jours).

Pour essayer d'éviter la contamination, portez des sandales ou des espadrilles en caoutchouc dans les zones publiques humides (piscine, sauna, douches des salles de sport, etc.).

Que fait le médecin en cas de mycose de la peau ?

Il examine les lésions pour déterminer le champignon en cause. Éventuellement, il fait un prélèvement et demande un diagnostic à un laboratoire. Il prescrit ensuite le traitement approprié avec un médicament à appliquer localement ou à avaler, sur ordonnance ou non.

Comment prévenir les mycoses cutanées ?

Ne vous déplacez pas pieds nus dans des lieux publics (piscines, saunas, salles de gym, etc.).

Séchez bien vos pieds (entre les orteils) et les plis de votre peau. Aidez-vous, si vous êtes pressé, d'un séchoir en position tiède.

Utilisez du savon non alcalin, qui protège la couche acide naturelle de la peau.

Portez des vêtements et des chaussures qui laissent passer l'air et dans lesquels vous ne transpirez pas.



Comment soigner une mycose de la peau ?

Les traitements antifongiques locaux sont souvent suffisants pour traiter les mycoses cutanées peu étendues et peu profondes. Les substances qu'ils contiennent appartiennent à différentes familles chimiques, mais ce sont celles de la famille des imidazolés qui sont les plus nombreuses. Elles sont d'efficacité à peu près équivalente. Les imidazolés ont la propriété d'être actifs sur un grand nombre de champignons : Candida albicans, dermatophytes (responsables du pied d'athlète), Malassezia furfur (agent du pityriasis versicolor), etc. La forme utilisée (crème, émulsion, poudre ou solution) et la durée du traitement varient selon les cas. Certains antifongiques locaux sont disponibles sans ordonnance. Néanmoins, seules les mycoses déjà diagnostiquées et bien connues peuvent être traitées en automédication.

La terbinafine, un antifongique d'une autre famille chimique, existe également en traitement local des mycoses cutanées. Une présentation sous forme de crème est vendue sans ordonnance. Elle est réservée en automédication au seul traitement du pied d'athlète chez l'adulte et l'enfant de plus de douze ans.

Le sulfure de sélénium est également indiqué dans certaines mycoses de la peau.

Un antiseptique contenant du trichlocarban peut également être utilisé dans le traitement d'appoint du pied d'athlète chez l'adulte.

Comment soigner une mycose des ongles ?

Dans le cas d'une mycose des ongles, il existe des médicaments antifongiques sous forme de solution filmogène (un liquide qui séche en formant une pellicule solide après l'application). Ils s'utilisent comme un vernis à ongle, une à deux fois par semaine ou une fois par jour selon les produits. Avant chaque application, il faut prévoir de retirer le vernis avec un dissolvant. La durée du traitement est de plusieurs mois (trois mois pour les ongles des mains, six mois pour les ongles des pieds). Certains produits, contenant de l'amorolfine, sont destinés à être utilisés sur les conseils du pharmacien, lorsque l'infection ne touche pas plus de deux ongles.

Dans le cas d'une atteinte importante de l'ongle, les médicaments antifongiques par voie orale sont nécessaires.

Les aliments pour une belle peau

Vitamine C en perfusion

Si la vitamine C vous donne la pêche et booste votre énergie, elle pianote aussi dans la gamme des antioxydants pour composer une parade de défense aux antiradicaux libres. Elle accélère la réparation de l'ADN des cellules malmenées par les ultra-violets. Votre remède anti-rides qui lutte contre le dessèchement de votre peau et son vieillissement prématûr se concentre dans les fruits et légumes. La vitamine C possède un effet tenuer qui vous fera mettre fraises, orange, kiwi, papaye, cassis... à vos menus. «Les antioxydants, comme la vitamine A, C et E, le zinc et le sélénium, renforcent les défenses des cellules cutanées contre l'oxydation», note Sophie Ortega-Loeff, nutritionniste à Paris et auteur de Mon guide d'équilibre alimentaire publié chez Ixelles éditions. Il est capital de nourrir sa peau de l'intérieur grâce à l'alimentation.»

Les omégas 3 chouchoutent vos cellules. Les acides gras essentiels prennent soin de votre peau... Cocktail d'oméga 3, l'ADH (acide docosahexaénoïque) et l'AEP (acide eicosapentaénoïque) combinés protègent les parois des cellules agressées par les radicaux libres engendrés par les ultra-violets. Une défense naturelle que vous pouvez mettre au point en privilégiant les poissons gras dans votre assiette. Au menu : thon, saumon, maquereau, sardines au moins deux fois par semaine. Les conserves préservent les bienfaits des omégas 3. Pour les végétariennes, vous trouverez une bonne source d'oméga 3 dans l'huile de colza, l'huile de lin ou les noix fraîches. «Les omégas 3 consolident les barrières cutanées pour lutter contre la déshydratation, explique la nutritionniste. Un excès d'oméga 6, que l'on trouve dans les huiles végétales, peut avoir un effet inflammatoire sur la peau et entretenir les peaux grasses. Il faut trouver le bon équilibre entre oméga 3 et oméga 6.»

Des tomates contre le soleil

Un bon moyen pour ne pas être rouge comme une tomate justement ! Les UV ne sont pas les amis de l'épiderme. Une exposition prolongée peut malmenner votre peau en commençant par un coup de soleil et en accélérant le vieillissement cutané. La tomate contient du lycopène, une substance qui fait partie des caroténoïdes et qui lui donne sa couleur et protège votre peau du soleil. Préférez les tomates fraîches au concentré qui ne possède pas les mêmes effets bénéfiques. A côté de la tomate, le pamplemousse contient également du lycopène. Parmi les caroténoïdes qui constituent un rempart contre les UV, vous trouverez la luteïne qui se trouve en bonne quantité dans le maïs et les œufs et le bêta-carotène qui donne aux fruits et aux légumes leur couleur orange (la mangue, le potiron, la papaye...). «On ne se trompe pas si on mange coloré». Le bêta-carotène a la particularité d'être transformé en vitamine A par l'organisme en cas de besoin.



Du soja pour entretenir votre collagène

Le soja est un allié de poids pour protéger votre peau. Il contient des isoflavones qui possèdent un effet protecteur contre les ultraviolets et renforcent le collagène pour retarder sa dégradation. Le collagène commence à perdre de son élasticité vers la vingtaine. Le stock diminue au fil des ans sans se renouveler, faute d'aliments riches en collagène comme les tripes ou du bouillon à base d'os. Si vous n'êtes pas une adepte de ces mets, adoptez «la tofu attitude» en vous régalaient. Les yaourts au soja sont également une bonne source d'isoflavones. Les légumineuses comme les pois, les fèves et les lentilles en contiennent aussi une petite portion. «Des oligo-éléments comme le zinc, le magnésium et le silicium que l'on trouve dans les produits végétaux, stimulent la production de collagène», remarque la nutritionniste.

Hydratez votre peau de l'intérieur

Les crèmes nourrissent votre épiderme de l'extérieur. «Pour l'hydrater en profondeur, n'oubliez pas de boire au moins 1,5 l'eau par jour en prenant soin de contourner la case alcool qui ne veut pas du bien à vos cellules en favorisant la déshydratation, souligne la nutritionniste. L'alcool en déshydratant donne un teint terne. Le vin rouge qui contient des polyphénols, puissant antioxydant, a en revanche, un effet positif sur l'épiderme, à condition d'être consommé avec modération. Le thé vert est également riche en antioxydants. Il est drainant et assure une bonne hydratation de l'épiderme.» Autant de bonnes raisons d'avoir toujours une tasse à portée de main. La peau a besoin de bonnes graisses pour garantir une hydratation optimale. Priviliez les aliments riches en vitamine E comme les oléagineux, noix et amandes en tête. Un avocat en entrée et des algues en paillettes sur vos salades pour faire le plein d'oméga 3. Conseil coup d'éclat : faites-vous une petite cure d'oméga 3 en complémentation pour un teint lumineux.

La botte secrète de votre peau : la vitamine B

Les vitamines du groupe B sont tout simplement bonnes pour votre peau ! «Elles sont nécessaires pour le renouvellement cellulaire, insiste la nutritionniste. Elles garantissent l'élasticité de la peau.» Chacune

apporte sa spécificité pour l'équilibre de votre épiderme. La vitamine B1 et la vitamine B2, également appelée la riboflavine, renforcent le tissu cutané. La vitamine B3 sert de rempart à l'épiderme contre la lumière et joue un rôle dans son hydratation. Une peau anormalement sèche peut être le signe d'une carence en B3. La B5 est essentielle à la croissance et à la résistance de l'épiderme. La B6 est bien connue des peaux grasses. Elle régule l'excès de sébum. La B8, B9 et B12 assurent le bon fonctionnement des cellules. Pour mettre des vitamines B dans l'assiette, rajoutez des germes de blé à vos menus. Les produits d'origine animale comme le foie, les œufs, la viande ou le saumon en sont bien pourvus. Vous pouvez faire une cure de levure de bière pour limiter le risque de carence.

Faites votre plein de zinc

La beauté sur le zinc... Les carences ne sont pas rares et pourtant ce précieux oligo-élément est capital pour assurer le bon fonctionnement de vos cellules. Un manque de zinc engendre un déséquilibre de l'épiderme qui se manifeste par un regain d'acné ou une peau sèche. Le zinc favorise la cicatrisation et régule les infections de la peau comme le psoriasis.

Les apports recommandés sont de 12 mg par jour, mais des perturbateurs comme le stress, l'alcool, l'excès de café épuisent rapidement les réserves. Pour faire votre plein de zinc, misez sur les huîtres et le foie de veau qui offrent un zinc bien assimilé par le corps.

Les champignons apportent zinc et sélénium, un puissant antioxydant. Les germes de blé ou le pain complet en contiennent en quantité moindre et avec plus de difficultés pour être absorbé par l'organisme. Les végétariennes pourront avoir recours à une supplémentation en zinc !

Bas les masques !

La beauté se trouve dans votre frigo pour vous préparer un masque sur mesure pour votre peau. Résistez à l'envie de le manger pour profiter des bienfaits des fruits et légumes en mixture. Pour un effet bonne mine, écrasez une banane et appliquez-la sur votre visage pendant 15 minutes. Côté masque coup d'éclat : mixez six fraises et ajoutez une cuillère à soupe de lait, une cuillère à café de miel et d'huile d'olive. N'oubliez pas de prendre des photos !

Les radicaux libres font un tabac

Et la cigarette agresse votre peau en accélérant le vieillissement des cellules. L'oxydation cisèle les rides naissantes et accentue les cernes. Quant à la fumée, elle vous laisse un teint voilé par le manque d'oxygène. La pollution n'est pas en reste pour multiplier les radicaux libres, tout comme le stress, l'excès de certains médicaments et une alimentation déséquilibrée. À vous de réduire les facteurs extérieurs qui nuisent à votre épiderme, pendant que les nutriments luttent de l'intérieur pour vous aider à garder une peau éclatante.

Prière des fêtes de l'Aïd el-Fitr et de l'Aïd el-Ad-ha

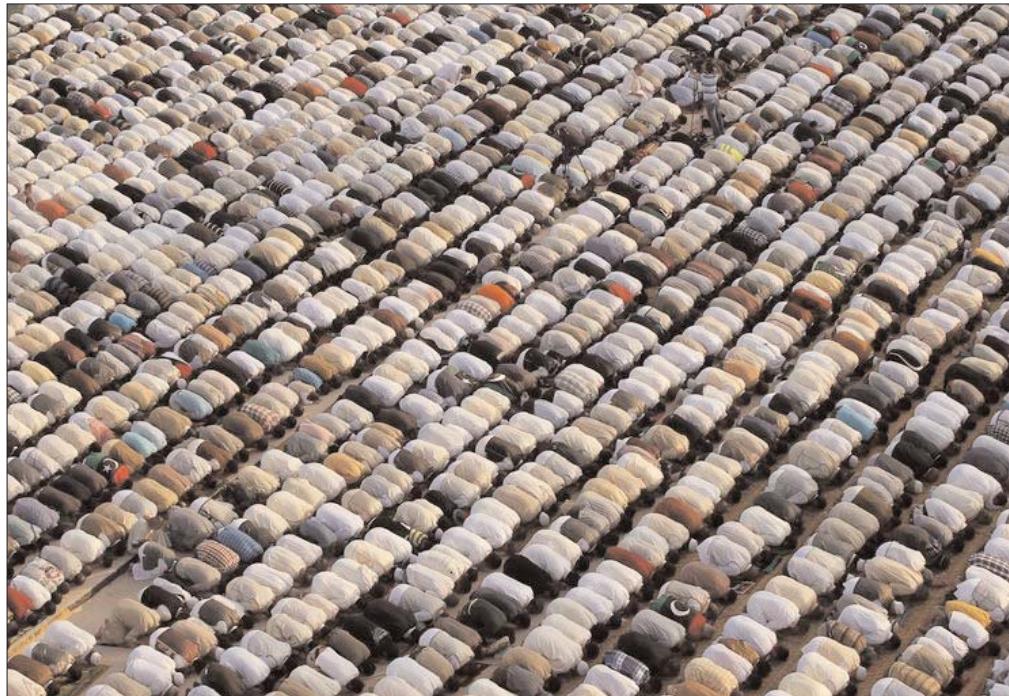
Il y a deux fêtes de l'Aïd dans une année. L'une est appelée 'Aïd-ul-Fitr et l'autre, qui vient environ dix semaines après, 'Aïd-ul-Ad-ha. L'Aïd-ul-Fitr est célébré à la fin du mois du Ramadhan. En ce jour, les Musulmans se réjouissent d'avoir eu la force d'accomplir leurs obligations du jeûne.

L'Aïd-ul-Ad-ha est célébré le dixième du mois de Dhul-Hajj pour commémorer l'obéissance d'Ibrahim (Abraham) et de son fils Isma'il (Ismâîl), que la paix soit sur eux. Allah accepta la dévotion et l'obéissance des deux et décréta qu'un agneau fut sacrifié au lieu d'Isma'il, que la paix soit sur lui (pour accomplir le rêve de son père). Les Musulmans qui se réunissent à La Mecque pour le Hajj, offrent ce sacrifice pour l'Aïd-ul-Ad-ha, en suivant l'exemple d'Abraham, que la paix soit sur lui. Cet acte de sacrifice est accompli par les Musulmans partout dans le monde.

A l'occasion de ces deux fêtes, tous les Musulmans, hommes, femmes, et enfants participent à la prière de congrégation de deux Rak'at qui est effectuée, si possible, à l'extérieur, en dehors du village ou de la ville.

Tôt le matin, le jour de l'Aïd, après s'être douchés, les Musulmans, jeunes et vieux, se vêtissent de leurs meilleurs habits. Les femmes ainsi que les hommes se parfument selon la pratique du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allah soient avec lui. Des plats spéciaux sont préparés pour la fête de l'Aïd dans les foyers musulmans.

A l'occasion de la fête de l'Aïd-ul-Fitr, il faut payer la Sadaqat-ul-Fitr (aussi appelée «Fitra») avant la prière de l'Aïd. Cette aumône est dépensée sur les pauvres et ceux qui sont dans le besoin afin qu'eux aussi puissent participer aux festivités de l'Aïd. Chaque membre de la famille doit verser



ser une certaine somme en tant que Sadaqat-ul-Fitr au taux alloué pour l'année en cours. La Sadaqat-ul-Fitr incombe aussi aux enfants, même les nouveau-nés, au nom desquels les parents doivent faire les paiements nécessaires.

Il faut prendre un petit déjeuner complet avant de se rendre à l'endroit où la prière de l'Aïd est faite. Il est rapporté qu'à l'occasion de l'Aïd-ul-Adha, le Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allah soient avec lui, préférait ne rien manger avant d'avoir égorgé son propre animal pour le sacrifice. De la chair de l'animal il prenait son premier plat de la

journée. Mais manger avant le sacrifice n'est pas défendu.

Pour suivre la pratique du Saint Prophète, que la paix et les bénédictions d'Allah soient avec lui, en général, les Musulmans vont à la prière de l'Aïd par un chemin et en retournant par un autre.

L'heure de la prière de l'Aïd est avant midi. A l'instar de la prière du vendredi, la prière de l'Aïd est toujours faite en congrégation. Il n'y a ni Adhan ni Iqâmah pour la prière de l'Aïd.

Dans la première Rak'ah de la prière de l'Aïd, l'Imam dit le Takbir-ut-Tahrim et récite le Thana' avant de lever les mains vers les oreilles et, sept fois, en disant Al-lahu Akbar à voix haute. Après le septième Takbir, l'Imam croise les bras de la manière normale et poursuit la prière. Les fidèles suivent l'Imam dans tous ses gestes mais disent Al-lahu

Akbar en silence. Dans la deuxième

Rak'ah il y a cinq Takbirat, où l'Imam et les fidèles lèvent leurs mains jusqu'aux oreilles et les ramènent vers les côtés tout en disant Al-lahu Akbar à chaque fois.

A la fin de la deuxième Rak'ah, après la récitation du Tachah-hud et Darud ainsi que les supplications prescrites, l'Imam termine en tournant sa tête à droite et à gauche en répétant As-salamu aleikum wa rahmatul-lah.

Après la prière de l'Aïd l'Imam présente son sermon, qui, comme la prière du vendredi, consiste en deux parties. Notons que le sermon précède la prière dans le cas de la Salat-ul-Jumu'ah, tandis que dans le cas de l'Aïd c'est le sermon qui suit la prière.

Après les deux Rak'at de la prière de l'Aïd-ul-Ad-ha, l'Imam et la congrégation récite la f o r -

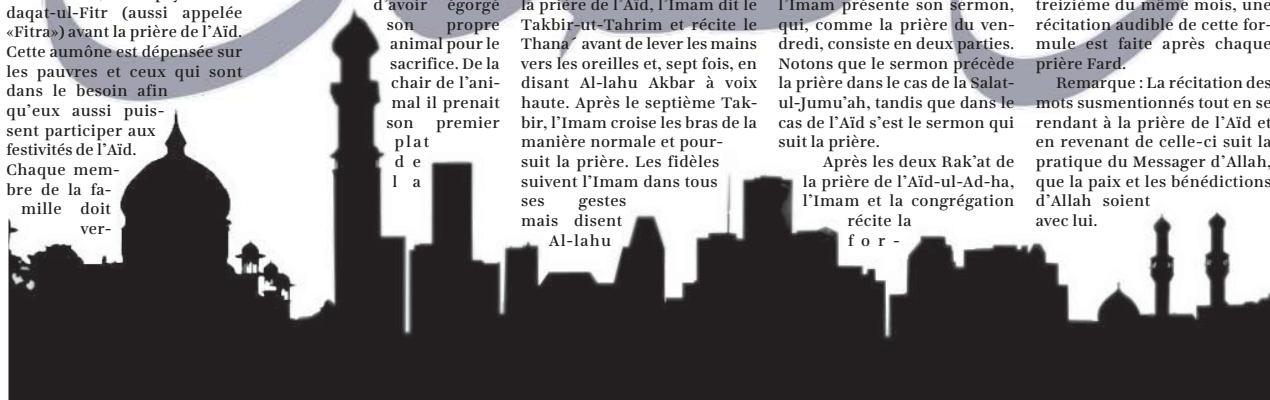
mule de glorification de Dieu suivante, d'une voix audible :

Al-lahu akbar al-lahu akbar la ilaha il-lal-lahu wal-lahu akbar al-lahu akbar wa il-lahil hamd

Traduction : Allah est le plus grand ! Allah est le plus grand ! Personne ne mérite d'être adoré excepté Allah et Allah est le plus grand ! Allah est le plus grand ! Et toutes les louanges sont à Allah.

De même, à partir de l'heure de la prière de Fajr au neuvième jour de Dhul Hajj jusqu'à celle de la prière de 'Asr au treizième du même mois, une récitation audible de cette formule est faite après chaque prière Fard.

Remarque : La récitation des mots susmentionnés tout en se rendant à la prière de l'Aïd et en revenant de celle-ci suit la pratique du Messager d'Allah, que la paix et les bénédictions d'Allah soient avec lui.



ÉGYPTE**Un plan d'assassinat de hauts responsables de l'armée, de la police et du gouvernement dévoilé**

Les services de sécurité égyptiens ont localisé la semaine dernière dans le Sinaï trois groupes armés qui planifiaient l'assassinat de responsables de l'armée, de la police et du gouvernement le premier jour de l'Aïd el Fitr, ont indiqué des sources bien informées au Caire.

Selon ces sources citées lundi par le journal «Al Watan», parmi les personnalités visées figurent le ministre de la Défense Abdelfattah Sissi, le ministre de l'Intérieur Mohamed Ibrahim et le vice-président de la République, chargé des Affaires internationales Mohamed Baradai. Les services de sécurité ont découvert ce plan après l'arrestation d'un élément appartenant à l'un des groupes salafistes et djihadis-



distes activant dans la péninsule du Sinaï.

Par ailleurs, une source de la Direction de sûreté du gouvernorat de Port Saïd a indiqué lundi que les services

de sécurité ont démantelé une cellule terroriste qui planifiait l'assassinat d'éléments de l'armée et de la police assurant la sécurité des banques pendant l'iftar.

CRISE EN TUNISIE**Rached Ghannouchi évoque un référendum**

Le chef du parti Ennahda au pouvoir en Tunisie, Rached Ghannouchi, a évoqué l'organisation d'un référendum pour sortir de la crise qui traverse le pays, dans une interview au quotidien belge *Le Soir*.

«C'est un fait qu'il ya a désormais deux rues en Tunisie», reconnaît-il dans cet entretien réalisé dimanche soir.

«Nous en sommes aux 100 derniers mètres du processus transitoire et nous refusons de tout recommencer de zéro. Les deux camps ne peuvent plus continuer à faire appel à la rue. Nous réfélchissons à l'idée d'un référendum comme solution alternative à la crise», dit M. Ghannouchi.

Le 29 juillet, le Premier ministre Ali Larayedh avait déjà évoqué un tel scénario. «Nous n'en avons pas ap-



pelé à la rue par souci de l'intérêt public mais s'il le faut nous demanderons son choix au peuple par référendum», avait-il déclaré.

Les opposants au gouvernement tunisien, qui réclament la démission du

gouvernement et la dissolution de l'Assemblée nationale constituante (ANC), ont continué à manifester lundi pour dénoncer l'assassinat fin juillet de l'opposant de gauche Mohamed Brahmi. «La dissolution de

l'Assemblée constituante a échoué. Les tenants de cette thèse ont grimpé au-dessus d'un arbre et cherchent désormais à descendre», estime M. Ghannouchi, ajoutant que l'opinion publique a refusé que le pays bascule dans le vide».

M. Ghannouchi assure être favorable à un «gouvernement élargi». Interrogé sur l'éventuelle entrée de membres de Nidaa Tounes, principale formation d'opposition, le leader d'Ennahda assure que «tout est sur la table. Tout est possible».

Il déclare aussi que «le plus probable» est qu'Ennahda ne présentera pas de candidat à la présidentielle. «Si nous ne présentons pas de candidat, le plus logique est qu'on ne soutiendra personne pour être à égale distance de tous les prétendants», ajoute-t-il.

ZIMBABWE**La France salue le «bon déroulement» des élections générales**

Le ministère français des Affaires étrangères a salué lundi le «bon déroulement» des élections présidentielles et législatives organisées mercredi au Zimbabwe.

«La France félicite le peuple du Zimbabwe qui a voté, en grand nombre, de manière pacifique et apaisée, si l'on se réfère au scrutin de l'année 2008», a déclaré lors d'un point de presse un porte-parole adjoint du Quai d'Orsay, Vincent Floreani.

«La France salue le rôle joué par l'Union africaine et la Communauté de développement de l'Afrique australe tout au long de ces élections. Nous serons attentifs aux conclusions de leurs missions d'observation», a poursuivi le porte-parole.

«La France prend note du résultat de ces élections, dont les modalités d'organisation soulèvent des interro-



gations. Nous appelons les parties zimbabwéennes à privilégier le dialogue, dans l'intérêt du pays», a-t-il donc dit.

Le président sortant du Zimbabwe Robert Mugabe, 89 ans, au pouvoir depuis 33 ans, a remporté l'élection présidentielle pour la sixième fois, selon les résultats du scrutin rendus publics samedi par la Commission électorale du Zimbabwe (ZEC).

La Commission électorale a annoncé que M. Mugabe a obtenu 2,11 millions de voix, soit 61,09% des 3,48 millions d'électeurs inscrits pour le vote du 31 juillet.

Morgan Tsvangirai, le principal adversaire de M. Mugabe, a remporté 1,722 000 voix (33,69%). Ce dernier a rejeté les résultats du scrutin.

APS

**SOUDAN - SOUDAN SUD
un soldat soudanais tué dans un affrontement à la frontière**

L'armée soudanaise a annoncé la mort d'un de ses soldats lundi lors d'un affrontement avec des forces sud-soudanaises dans la principale région de production de pétrole du pays, que le Sud avait brièvement occupée l'an dernier.

«Une patrouille du Soudan du Sud a traversé la frontière dans la zone de Heglig (...) et a affronté une patrouille soudanaise», a indiqué le porte-parole de l'armée soudanaise, Sawarmi Khaled Saad, dans un communiqué transmis lundi soir par email.

«Un de nos soldats a été fait martyr et un autre a été blessé mais la situation a ensuite été ramenée sous contrôle par les commandants des deux camps», a-t-il précisé, ajoutant que les choses s'étaient depuis lors «stabilisées».

Ces déclarations surviennent alors qu'une mission mandatée par les pays africains tente de déterminer la ligne de démarcation d'une zone-tampon démilitarisée que les deux pays se sont accordés à établir le long de leur frontière commune, qui n'a jamais été fixée à cause de désaccords.

Le Soudan du Sud est devenu indépendant il y a deux ans en vertu d'un accord de paix qui a mis fin à 22 ans de guerre civile.

Le Kenya décide de suspendre les licences minières

Le ministère kenyan des Mines a décidé de suspendre lundi toutes les licences minières attribuées dans les mois qui ont précédé et suivi les élections du mois de mars 2013, et a annoncé faire remonter les royalties payées par les sociétés travaillant dans le secteur minier.

«J'ai aujourd'hui suspendu toutes les licences (de prospection, d'exploration et de mines, ndlr) données entre le 14 janvier et le 15 mai 2013», a déclaré le ministre des Mines, Najib Balala, selon un communiqué du ministère.

Cette décision «fait suite à des plaintes concernant le processus» en cours, a ajouté le ministère, sans autre précision. Le ministère des Mines a été créé après la victoire du président Uhuru Kenyatta, pour donner un nouvel élan à l'économie.

Selon la Chambre des Mines du Kenya, plus de 300 sociétéskenyanes et étrangères prospectent ou produisent des mines à petite échelle, de façon toutefois dix fois plus importante qu'il y a trois décennies. Les royalties sur l'or vont passer de 2,5-3% du chiffre d'affaires, des sociétés actuellement, à 5%, tandis que celles sur les rares minéraux de terre, sur le niobium et le titane, passeront de 3% à 10%. Les situations de toutes les licences délivrées depuis 2003 vont être réexaminées, selon le ministère.

M. Balala a déjà affirmé que le gouvernement voulait favoriser les investissements étrangers dans ce secteur, et proposerait bientôt une nouvelle loi sur le secteur minier, celle en cours étant «obsolète».

Les pays d'Afrique orientale recèlent de gisements de titane et d'or notamment, et sans doute de cuivre et de manganèse.

INDE

Le Pakistan nie avoir tué des soldats indiens au Cachemire

L'armée pakistanaise a nié hier avoir tué des soldats indiens dans la région disputée du Cachemire comme l'affirment les autorités indiennes.

Les autorités indiennes avaient annoncé plutôt que cinq de leurs soldats ont été tués par l'armée pakistanaise dans une attaque près de la frontière disputée avec le Pakistan, dans la région du Cachemire.

«Aucun membre des forces pakistanaises n'est entré en territoire indien ou n'a ouvert le feu par provocation», a déclaré un porte-parole de l'armée pakistanaise, cité par l'AFP. Selon lui «les allégations indiennes sont sans fondement».

Mais les autorités indiennes soutiennent que leurs soldats ont été tués dans une attaque menée par des soldats pakistanais. Un responsable de l'armée indienne a déclaré que «les troupes pakistanaises ont tout simplement attaqué les soldats indiens, violant le cessez-le-feu et tuant cinq de nos soldats» lundi soir.

Cet incident survient peu après qu'Islamabad a proposé de relancer les négociations de paix avec son voisin. L'Inde et le Pakistan, deux puissances nucléaires fortement militarisées, se sont livré trois guerres depuis leur indépendance concomitante en 1947 de l'empire britannique. Deux de ces conflits portaient sur le Cachemire, région divisée en deux mais revendiquée par chaque pays.

La région a été récemment le théâtre d'accrochages militaires entre l'Inde et le Pakistan.

La situation au Cachemire indien, où une insurrection séparatiste née voici plus de vingt ans a nettement diminué en intensité ces dernières années, s'est de nouveau tendue après l'exécution en février d'un séparatiste local.

Une dizaine de groupes séparatistes s'en prennent régulièrement aux forces armées indiennes dans cette région, réclamant l'indépendance ou un rattachement au Pakistan.

AFGHANISTAN Un mort et deux blessés dans une explosion à Jalalabad

Au moins une personne a été tuée et deux autres blessées hier dans une puissante explosion qui a secoué la ville de Jalalabad, dans l'est du Pakistan, ont indiqué des autorités locales.

«L'explosion, qui visait apparemment un fourgon de police, a entraîné la mort d'un civil et fait deux blessés, un civil et un policier», a déclaré le porte-parole de l'administration provinciale Ahmad Zia Abdulzai.

Un témoin, cité par des médias, a pour sa part affirmé que le bilan des victimes est plus élevé que celui qui a été fourni par les autorités. Une enquête a été ouverte pour déterminer la cause de l'explosion.

Il s'agit de la troisième explosion depuis samedi à Jalalabad, capitale de la province de Nangarhar située à 120 km à l'est de Kaboul. Douze personnes avaient été tuées et 40 autres blessées récemment dans deux attentats ayant secoué la ville.

SYRIE

Les rebelles syriens prennent le contrôle d'une importante base aérienne à Alep

Les rebelles syriens ont pris hier le contrôle d'une importante base aérienne à Alep (nord) après plusieurs mois de combats avec les forces du régime, a indiqué l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH).

«Les combattants de l'Etat islamique en Irak et au Levant (EIIL) et d'autres groupes rebelles ont pris à l'aube le contrôle de la base de Mennegh», au nord de la ville d'Alep, a affirmé l'OSDH.

La base de Mennegh était assiégée depuis décembre 2012 par les rebelles qui avaient tenté des dizaines de fois de prendre d'assaut la base, selon l'ONG syrienne.

Pour empêcher les forces du régime d'utiliser ses appareils pour bombarder les zones sous leur contrôle, les groupes rebelles tentaient depuis environ huit mois de reprendre cet aéroport militaire. La veille un rebelle «s'est fait exploser



dans un véhicule blindé à l'entrée des bâtiments abritant le QG de la base», d'après l'OSDH. L'ONG a ajouté qu'après l'explosion, les rebelles ont attaqué et détruit plusieurs véhicules de l'armée, tué

un nombre indéterminé de soldats et se sont emparés du complexe. Plus de 100.000 personnes sont mortes depuis le début du conflit en mars 2011, selon les dernières estimations de l'ONU.

YÉMEN

4 membres présumés d'Al-Qaïda tués dans une attaque de drone

Quatre membres soupçonnés d'appartenir au réseau terroriste Al-Qaïda ont été tués hier dans une attaque de drone, probablement américain, dans la région de Marib, à l'est de la capitale yéménite Sanaa, a rapporté l'agence Saba.

«Selon les premières informations quatre membres d'Al-Qaïda ont été tués dans un raid aérien à Wadi Abida dans la région de Marib», a indiqué Saba.

Les quatre hommes étaient à bord d'un véhicule qui a été pulvérisé par quatre missiles, selon un responsable tribal sous couvert de l'anonymat. Ce dernier a affirmé que «les quatre hommes, tous des Yéménites, ont péri dans l'incendie de leur véhicule qui a été transformé en boule de feu par les missiles».

Deux des morts ont été identifiés, il s'agissait de Saleh al-Taïs al-Waili et de Saleh Ali Gouti, a-t-il ajouté. Le premier figure sur une liste de 25 personnes recherchées pour leur appartenance à Al-Qaïda publiée dans la nuit de lundi à mardi par le ministère yéménite de la Défense.

Le ministère a indiqué que ces 25 personnes «planifiaient des attaques terroristes durant les derniers jours du ramadan et pendant la fête de l'Aïd el-Fitr» prévue à la fin de cette semaine.

Cette attaque après une alerte de sécurité américaine qui a entraîné la fermeture de nombreuses missions diplomatiques des Etats-Unis dans la région dont celle de Sanaa.

ÉTATS-UNIS

Washington appelle ses ressortissants à quitter le Yémen

Les Etats-Unis ont appelé hier leurs ressortissants établis au Yémen à quitter «immédiatement» ce pays en raison du niveau de menaces d'attentats «extrêmement élevé».

Dans un communiqué, le Département d'Etat «encourage les citoyens américains à reporter leur voyage vers le Yémen, et les citoyens américains qui vivent actuellement au Yémen à partir im-

mediatement». Le département d'Etat qui juge le niveau de menace d'attentats au Yémen «extrêmement élevé», a également «ordonné le départ du personnel gouvernemental américain non-essentiel au Yémen». Le ministère a mis en garde que «les organisations terroristes, dont la filiale d'Al-Qaïda dans la péninsule arabique (AQPA), continuent d'être actifs partout au Yémen», ajoutant que le

gouvernement américain «reste très préoccupé par d'éventuelles attaques contre des citoyens américains et les installations américaines, les entreprises, et des intérêts américains et occidentaux».

Les Etats-Unis ont fermé 19 de leurs ambassades et consulats au Moyen-Orient, ainsi qu'en Afrique jusqu'au 10 août sur la foi de menaces jugées crédibles.

PAKISTAN

Musharraf absent à la cour, le jugement de Benazir Bhutto ajourné

L'ancien président pakistanaise, Pervez Musharraf, accusé d'avoir tué sa rivale Benazir Bhutto en 2007, a renoncé hier à se présenter devant la cour «pour des raisons de sécurité». L'inculcation pour meurtre a été ainsi reportée au 20 août.

Le juge du tribunal de Rawalpindi, Chaudhry Habibur Rehman, a ajourné l'inculpation de M. Musharraf, accusé d'avoir tué sa rivale Benazir Bhutto, jusqu'au 20 août, car l'ancien président a renoncé à se présenter devant la cour. La police et son avocat ont indiqué que la sécurité de l'accusé n'était pas garantie, en raison de menaces de mort.



M. Musharraf doit être formellement inculpé du meurtre de Benazir Bhutto, assassinée en plein rassemblement politique en décembre 2007, une première pour un ancien chef des armées au Pakistan.

Rentré au Pakistan fin mars après quatre ans d'exil, il a été rapidement rattrapé par plusieurs affaires, dont le meurtre de Mme Bhutto. L'Ex-général, placé en résidence surveillée dans sa villa des environs de la capitale Islamabad, s'est déjà présenté à une audience d'un tribunal antiterroriste dans cette affaire, fin juillet.

APS

IRAK

12 morts dans une série de violences

Douze personnes ont été tuées et huit autres blessées dans une série d'attentats dans le nord et le centre de l'Irak, a indiqué lundi la police locale.

Dans le nord de l'Irak, un attentat à la voiture piégée a frappé dimanche soir une base de l'armée dans l'est de la ville de Mossoul, à quelque 400 km au nord de Bagdad, tuant un soldat et en blessant trois autres, a indiqué une source policière.

L'explosion a également endommagé des maisons avoisinantes, tuant un civil et en blessant cinq autres, selon la même source.

Dans la matinée, des hommes équipés d'armes silencieuses ont abattu un homme et son fils, ainsi qu'un autre homme dans la ville de Jaarah, dans la banlieue sud-est de Bagdad, a déclaré une source policière de Bagdad.

Dans la province orientale de Diyala, des hommes armés à bord d'une voiture ont abattu un membre du groupe paramilitaire Sahwa soutenu par le gouvernement ainsi que



l'un de ses proches dans la ville de Maqdadiyah, à environ 40 km au nord-est de la capitale provinciale Baquba, laquelle est située à quelque 65 km au nord-est de Bagdad, d'après une source de la police provinciale.

Par ailleurs, deux civils ont été tués après que des hommes armés eurent ouvert le feu sur leur voiture dans la ville d'Abou Saïyda, à environ 30 km à l'est de Baquba, selon la même source. Parallèlement, les

forces de sécurité irakiennes ont tué trois hommes armés, soupçonnés d'appartenir à al-Qaïda, lors d'une opération de sécurité menée dans des villages situés à environ 90 km à l'est de Tikrit, capitale de la province de Salah ad-Dîn, a indiqué une source de la police provinciale.

L'armée a également saisi dans la zone une importante cache d'armes et de munitions, ainsi que trois motos piégées, selon la même source.

USA

L'ambassadrice des USA à l'ONU souligne la nécessité d'un "leadership américain à l'ONU"

La nouvelle ambassadrice des Etats-Unis aux Nations unies Samantha Power a affirmé lundi qu'un "leadership américain à l'ONU" est indispensable, juste avant de présenter ses lettres de créance au secrétaire général Ban Ki-moon.

"L'ONU joue un rôle essentiel pour réaliser un certain nombre d'objectifs des Etats-Unis et le leadership américain à l'ONU est indispensable pour progresser vers ces objectifs", a-t-elle indiqué dans une brève déclaration à la presse.

Elle a cité "le terrorisme (..), les atrocités de masse en Syrie", ou encore le Soudan du Sud parmi les "sujets sur lesquels les Etats-Unis et l'ONU doivent travailler ensemble pour faire des progrès".

Spécialiste des droits de l'homme et des génocides, Samantha Power, 42 ans, remplace Susan Rice qui a pris la tête du Conseil de sécurité nationale à la Maison Blanche. Sa nomination a été largement confirmée jeudi dernier par le Sénat américain.



USA - AZERBAÏDJAN - ARMÉNIE

Le secrétaire d'Etat américain nomme un nouvel envoyé pour la médiation du conflit du Haut-Karabakh

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a nommé lundi James Warlick comme envoyé pour la médiation du conflit au Haut-Karabakh entre l'Azerbaïdjan et l'Arménie.

James Warlick a été nommé prochain coprésident américain du groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), un groupe de diplomates coprésidé par la Russie, la France et les Etats-Unis qui est chargé de surveiller l'évolution du conflit du Haut-Karabakh. "A ce poste, l'ambassadeur Warlick apporte une vaste expérience en Europe et en Eurasie", a indiqué M. Kerry dans un communiqué.

"Les Etats-Unis demeurent ferme-



ment engagés à aider les parties concernées à conclure une solution durable et pacifique au conflit du Haut-Karabakh".

M. Warlick prendra ses nouvelles fonctions en septembre.

Le Haut-Karabakh fait partie de l'Azerbaïdjan mais est majoritairement peuplé d'Arméniens. Le conflit entre les deux pays du Caucase du sud, qui clament tous deux la souveraineté sur le Haut-Karabakh, a commencé en 1988.

Les deux pays ont signé un accord de cessez-le-feu en 1994, mais ne cessent de s'affronter ponctuellement, malgré les efforts de médiation du groupe de Minsk.

APS

COLOMBIE

La guérilla des FARC demande une réforme de la justice

La guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) a appelé lundi le gouvernement colombien à procéder à une réforme de la justice et à la mise en place d'une commission internationale indépendante pour investiguer le conflit armé depuis ses débuts près de 50 ans auparavant, rapportent les médias locaux.

"Il faut réformer la justice pour qu'elle soit indépendante", a déclaré la guérilla dans un communiqué lu dans le Palais de Conventions de La Havane, qui abrite les pourparlers de paix avec le gouvernement colombien entamées neuf mois auparavant à Oslo et transférées en novembre dernier à la capitale colombienne. En vue d'un accord sur le 5ème point de l'agenda des négociations, à savoir l'indemnisation des victimes, les rebelles ont exigé la création d'une commission internationale indépendante qui sera chargée d'investiguer le conflit armé, insistant que cette commission devrait avoir accès aux archives des services secrets et du gouvernement liés au conflit. "Nous proposons la création immédiate d'une commission de composition nationale et étrangère, pour étudier l'histoire du conflit depuis le début des violences, afin de préparer le matériel nécessaire pour trancher sur le cinquième point de l'agenda" des pourparlers, ont ajouté les représentants de la guérilla.

Les FARC insistent aussi sur la nécessité de prendre en tant qu'élément fondamental de l'investigation l'histoire du conflit armé, les archives des organismes de l'intelligence de la police et de l'armée et d'autres organismes secrets ainsi que les procès-verbaux des conseils des ministres.

Les délégations de la guérilla et du gouvernement colombien sont parvenues à un accord sur le premier point de l'agenda de leurs négociations à savoir le développement rural. Ils se penchent actuellement sur le deuxième point qui est la participation politique.

ESPIONNAGE/USA

Les pays du Mercosur expriment leur indignation à l'ONU

Les pays membres du Mercosur ont réaffirmé lundi au secrétaire général de l'ONU leur "indignation" face aux pratiques d'espionnage des Etats-Unis révélées par l'ancien consultant de la NSA Edward Snowden, sans demander toutefois des mesures précises. Lors d'une rencontre avec Ban Ki-moon, les ministres des Affaires étrangères du Venezuela, de l'Uruguay, du Brésil et de l'Argentine lui ont transmis la déclaration finale du récent sommet du Mercosur condamnant ces pratiques. "Nous sommes mandatés par nos chefs d'Etat pour exprimer notre grave préoccupation devant les allégations d'espionnage qui proviennent des révélations faites par Edward Snowden", a expliqué ensuite à la presse le ministre brésilien Antonio de Aguiar Patriota. "Il s'agit de tirer la sonnette d'alarme sur des pratiques qui suscitent de graves inquiétudes dans le monde pour la souveraineté des Etats, et la confiance nécessaire dans les relations entre les Etats et les droits des individus, dont le droit à la protection de la vie privée et à l'information", a-t-il souligné. Son homologue vénézuélien Elias Jaua Milano, dont le pays préside actuellement le Mercosur, communauté économique regroupant plusieurs pays d'Amérique du Sud, a parlé "de préoccupation et d'indignation" et a affirmé que l'espionnage incriminé "violait tous les principes internationaux et des droits de l'homme".

Les deux ministres ont affirmé que M. Ban "partageait ces inquiétudes". Selon un communiqué de l'ONU lundi, le secrétaire général des Nations unies a "rappelé la nécessité de préserver les droits fondamentaux" relatifs à la vie privée. Il a aussi "réaffirmé qu'un chef d'Etat et l'appareil qui le transporte jouissent d'une immunité", en référence à l'incident au cours duquel l'avion du président bolivien Evo Morales avait été interdit de survol par plusieurs pays européens qui le soupçonnaient d'avoir à bord Edward Snowden.

Programme du Mercredi 7 août 2013



09h00 : bonjour d'Algérie (Direct)
10h30 : culinart (28) rediff
11h00 : dar el djirane (28) rediff
11h20 : djaweb bassit n°28 rediff
11h35 : dar da mezziane III (28) rediff
12h00 : journal en français + météo
12h25 : nour el fadjar (28) rediff
13h00 : bouyout el rahmane (20)
13h30 : twahachi bladi (rediff)
15h00 : GGO Football (28)
15h30 : culinart (29)
16h00 : omar (29)
17h00 : journal en amazigh
17h30 : takder tarbab
18h00 : journal en français + météo
18h30 : entre nous (29)
19h00 : journal en arabe
19h30 : dar el djirane (29)
19h50 : coran sous titré en français
(29)+adhan el maghr
19h55 : c r religieux
20h10 : le ramadhan et le rire (29)
20h15 : dz connexion (29)
20h25 : djaweb bassit n°29
20h35 : dar da mezziane III (29)
21h00 : la nuit du doute (direct)
21h30 : dikra oua dhaka (29)
21h40 : nour el fadjar (29)
22h40 : prime "concours"
ooh10 : lemmet lahbab (15)
ooh35 : assrar el madhi (29)
oiih30 : journal en arabe



06h30 MagazineTFOU
09h55 DivertissementSecret Story
10h50 SérieAu nom de la vérité
11h20 SérieMon histoire vraie
11h55 MagazinePetits plats en équilibre été
11h55 MagazinePetits plats en équilibre été
12h00 JeuLes douze coups de midi
12h50 MagazineL'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 MagazinePetits plats en équilibre été
13h45 Météo
13h50 Météo des plages
13h55 FilmJoséphine, ange gardien
15h35 DivertissementSpéciale bêtisier
15h35 DivertissementSpéciale bêtisier
16h30 DivertissementQuatre mariages pour une lune de miel
17h20 JeuBienvenue chez nous
18h15 DivertissementSecret Story
19h05 JeuMoney Drop
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 MagazinePetits plats en équilibre été
20h37 Des inventions et des hommes
20h38 Météo
20h40 SérieNos chers voisins
20h50 SérieEsprits criminels
23h10 SérieFringe



07h10 MagazineTélématin (suite)
08h00 Journal
08h10 MagazineTélématin (suite)
09h04 Météo des plages
09h05 SérieDes jours et des vies
09h30 SérieAmour, gloire et beauté
10h00 MagazineLe jour où tout a basculé
10h20 MagazineLe jour où tout a basculé
10h50 Météo outremer
10h54 SérieLa minute du Chat
10h55 JeuMotus
11h25 JeuLes Z'amours
11h55 JeuTout le monde veut prendre sa place
12h50 Météo 2
13h00 Journal
13h40 Météo 2
13h42 MagazineConsomag
13h50 MagazineToute une histoire
15h00 MagazineComment ça va bien !
15h50 MagazineDernier recours
16h20 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
17h04 MagazineCôté Match
17h05 The Closer : L.A. enquêtes prioritaires
17h55 On n'demande qu'à en rire
18h50 JeuAvec ou sans Joker
19h23 Météo des plages
19h25 JeuLe cube
20h00 Journal
20h40 JeuTirage du Loto
20h44 Météo 2

20h45 TelefilmUn lieu incertain
22h25 SérieBand of Brothers : l'enfer du Pacifique
23h15 SérieBand of Brothers : l'enfer du Pacifique



07h40 SérieNinjago
08h05 SérieNinjago
08h25 MagazineLudo vacances
08h30 Dessin animéKikoriki
08h35 SérieAngelo la débrouille
08h40 SérieAngela la débrouille
09h00 SérieScooby-Doo, Mystères Associés
09h45 SérieNos voisins les marsupilamis
10h15 Dessin animéGarfield & Cie
10h25 Dessin animéGarfield & Cie
10h35 Dessin animéGarfield & Cie
10h50 Dessin animéLes Dalton
10h55 Dessin animéLes Dalton
11h15 SérieUltimate Spider-Man
11h35 Dessin animéKikoriki
11h45 MagazineConsomag
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h50 Météo
12h55 DocumentaireNous nous sommes tant aimés
13h25 SérieUn cas pour deux
14h25 JeuKeno
14h30 TelefilmMaigret
16h10 JeuDes chiffres et des lettres
16h50 MagazineUn livre, un jour
16h55 JeuHarry
17h30 JeuIslam
18h10 JeuQuestions pour un champion
18h45 Météo des plages
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Edition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 MagazineTout le sport
20h15 SériePlus belle la vie
20h45 MagazineDes racines et des ailes
22h30 Météo
22h35 Soir 3
23h05 MagazineL'ombre d'un doute



07h20 SérieL'île des défis extrêmes
08h05 Dessin animéOggy et les cafards
08h30 SérieRevenge
09h50 SérieBabioles
09h55 SérieGorg et Lala
10h00 DocumentaireNational Geographic
10h55 FilmStreetDance 2
12h15 SérieMon oncle Charlie
12h44 La météo
12h45 Le JT
13h00 DivertissementZapping
13h10 DocumentaireLes nouveaux explorateurs
14h05 FilmQuand je serai petit
15h40 DivertissementMade in Grooland
16h00 Action discrète : la folie Brangelina
16h50 FilmLa clinique de l'amour !
18h15 SérieMon oncle Charlie
18h40 La météo
18h45 Le JT
19h05 DivertissementMade in Grooland
19h29 La météo
19h30 SérieWorking girls
19h45 DivertissementNews show
20h55 Peace, love et plus si affinitésInédit
22h30 FilmParis-Manhattan
23h45 VoileCoupe Louis-Vuitton



07h20 SérieGlee
08h00 SérieGlee
09h00 Météo
09h05 MagazineM6 boutique
10h00 Météo
10h05 SérieMalcolm
11h50 SérieDesperate Housewives
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 SérieScènes de ménages
13h40 Météo
13h42 Magazine100% montagne
13h45 TelefilmLe feu d'opale
17h15 SérieEn famille
17h35 JeuUn dîner presque parfait
18h45 Magazine100% mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 SérieEn famille
20h50 Va voir ailleursInédit

La sélection

20h50

Esprits criminels



Résumé

Prentiss et Reid se rendent dans le Colorado pour accompagner une assistante sociale, qui enquête sur une affaire de maltraitance d'enfants signalée au sein d'une communauté religieuse aux allures de secte. Soudain, la situation dégénère lorsque Cyrus, le leader de la communauté, apprend qu'un raid de la police va avoir lieu. L'assistante sociale est tuée lors d'un échange de coups de feu avec les forces de l'ordre. Prentiss et Reid, qui opéraient sous couverture, sont pris en otage par Cyrus. Le siège du quartier général de la secte s'organise supervisé par le FBI. Dan Torre arrive pour prendre la direction des opérations...



20h45

Un lieu incertain

Résumé

A Londres, au cimetière de Highgate, Daniel et Camille font une macabre découverte : 19 paires de chaussures chaussant des pieds coupés. Dans un pavillon de la banlieue parisienne, Adamsberg et Retancourt se trouvent quant à eux face au massacre le plus bestial de leur carrière pourtant bien remplie : un corps littéralement réduit en bouillie. Il s'avère rapidement que le tueur poursuit une vengeance vieille de trois siècles et qu'il n'est autre que le fils naturel d'Adamsberg. L'enquête se poursuit dans un village du fin fond de la Serbie, sur les traces d'un vampire : une piste surprenante mais, contre toute attente, plutôt pertinente...



20h45

Des racines et des ailes



Résumé

Un voyage en France, à la rencontre d'habitants de trois villages, qui se battent pour faire vivre ou revivre leur commune. Ainsi dans le Larzac, à Sainte-Eulalie-de-Cernon, l'un des hauts lieux templiers, Gaël Glandières oeuvre à la restauration de la Commanderie. Puis direction la Meuse et le village de Marville, une petite cité de caractère tombée dans l'oubli, à laquelle Philippe Louste redonne vie. Enfin, sur l'île de Porquerolles, les gardes du Parc national de Port-Cros sont mobilisés tout au long de l'année. Rencontre également avec Edith et Marc Frilet, qui restaurent le Petit Langoustier, l'un des dix forts de l'île.



20h55

Peace, love et plus si affinités



Résumé

George et Linda viennent d'acheter un bel appartement à New York. Côté professionnel, George attend une promotion et Linda espère vendre un documentaire à une chaîne du câble. Tous leurs espoirs s'effondrent quand l'entreprise de George fait faillite et que Linda se voit refuser son projet. A court d'argent, le couple doit revendre son logement et se voit contraint de se rendre à Atlanta, où Rick, le frère de George, propose de les héberger le temps qu'ils retrouvent du travail. En chemin, ils sont victimes d'un accident de la route qui les oblige à passer la nuit à Elysium, une communauté hippie. Après avoir un peu hésité, George et Linda choisissent de s'installer dans cet endroit...



20h50

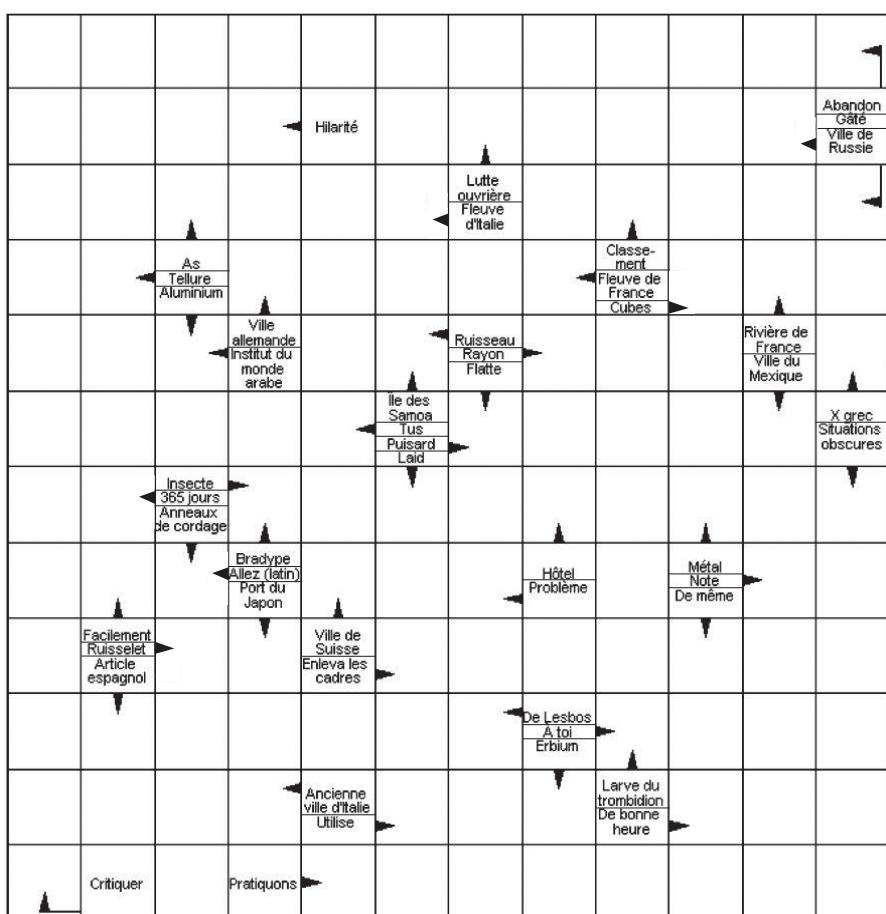
Va voir ailleurs



Résumé

Six Français, professionnels expérimentés chacun dans son domaine, et qui pensent tout connaître de leur métier, vont pendant deux semaines découvrir un pays lointain et partager les conditions de travail de leurs collègues locaux. Ils exercent eux aussi sur place, là où l'environnement, les mentalités et les conditions de vie sont bien différents. Dans ce premier volet, Maria, docteur en gynécologie obstétrique au CHU de Caen, va suivre le docteur Alain Bikindu, qui sillonne le Congo en 4x4 ou en pirogue pour aller au contact des populations isolées. Réussira-t-elle à exercer dans ce pays où il n'y a rien ? Comment réagira-t-elle face à des maladies auxquelles elle n'a jamais été confrontée ? Au coeur de la forêt, la jeune doctoresse de 30 ans va faire des rencontres inoubliables qui vont la changer à tout jamais. Un séjour qui lui permettra aussi de se remettre en question sur sa pratique et sur sa formation médicale continue.

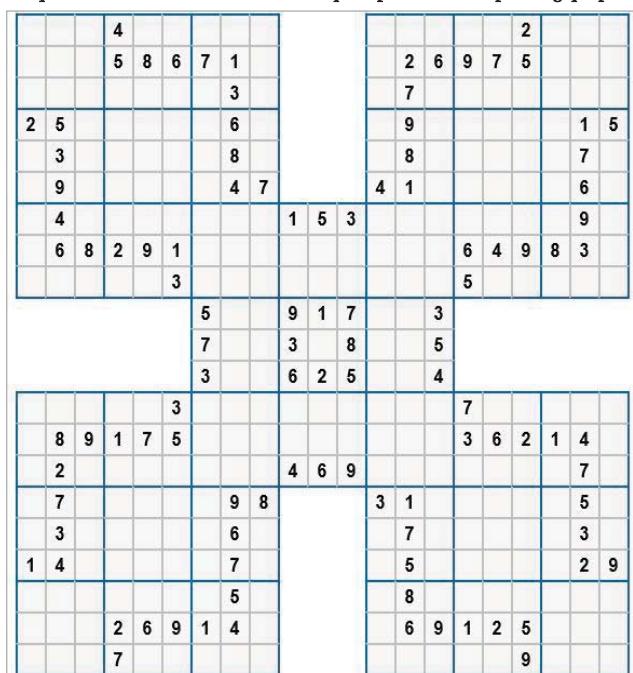
Mots fléchés n°344



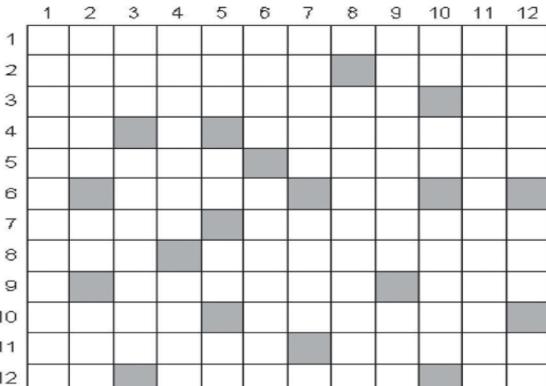
Samouraï-sudoku n°344

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°344



Horizontal :

1. Art d'incruster au marteau des filets décoratifs d'or sur une surface métallique ciselée
2. Spumés - Habitants
3. Tumeurs graisseuses bénignes - Nielsbohrium
4. Interjection - Fleuve de l'antique Sogdiane
5. Proposition - Vol
6. Filet - Candela
7. Partie inférieure du système jurassique - Prénom féminin
8. Rivière de l'Asie - Gâteau aux fraises
9. Ensemble des sommes allouées sur un budget - Dans la rose des vents
10. Jehol - Ouvrages exposant les résultats d'une recherche
11. Brisa les dents - Propriétaire
12. Sélénium - Rivaux - Adjectif possessif

Vertical :

1. Femme de lettres française
2. Laborieux - Pronom personnel - Ville des Pays-Bas
3. Changement - Légèrement froide
4. Câbles - Licol
5. Terme de tennis - Conjonction - Fer - Thulium
6. Pronom relatif - Officier de bouche, à la cour des rois de France
7. Site archéologique du Mexique - Connait
8. Assiduité
9. Chiquenaudes données sur le nez - Envers
10. Américium - Radio-Canada - Attachées
11. Actions aimables
12. Ville de l'Allemagne - Epoque - Dieu soi

C'est arrivé un 7 Août

1998 : attentats terroristes contre les ambassades des États-Unis au Kenya et en Tanzanie, attribués à Ben Laden
2008 : début de la Guerre d'Ossétie du Sud de 2008
2010 : Juan Manuel Santos devient président de la Colombie.

Célébrations :

- Journée internationale de l'éducation.
- Septième et dernière journée internationale de la Semaine mondiale de l'allaitement maternel.
- Assyriens : Journée assyrienne des Martyrs (Assyrian Martyrs Day (en)) commémorant le massacre de Simele en 1933.
- Colombie : Fête de la bataille de Boyacá remportée en 1819 et consacrant l'indépendance de la Grande Colombie.

Proverbes

On parle sur toi ? Laisse ! On te critique ? Abandonne ! On te juge ? Oublis ! Qui d'autre mise à part Allah connaît réellement ta vie ?

Proverbe algérien

Les insultes ne sont que des mots, les crachats ne sont que de l'eau.

Proverbe berbère

Toutes choses sont difficiles avant que d'être faciles.

Proverbe arabe

Tant que le chien pisse, le lièvre s'enfuit.

Proverbe français

La recette du jour

Velouté de tomates à la ricotta et basilic

Ingédient :

- 1 grosse boîte de tomates pelées
- 2 tomates fraîches
- 2 pommes de terre
- 1 petite courgette
- 125 g de ricotta
- 2 oignons
- 1 gousse d'ail
- Quelques feuilles de basilic frais
- Huile d'olive
- Un peu de sucre
- Sel et poivre

Préparation :

Épluchez et coupez les oignons puis faites les risoler dans une CS d'huile d'olive. Ajoutez l'ail entier, les pommes de terre coupées en morceau, la courgette coupée en tranches.

Ajoutez les tomates fraîches, la boîte de tomates et 1 litre d'eau. Assaisonner. Ajoutez une pincée de sucre.

Laissez cuire 20 minutes puis hors du feu, ajoutez la ricotta, les feuilles de basilic puis mixez le tout au blender.



Le dessert du jour

Biscuit à l'orange


Ingédients :

- 125 g beurre ramolli
- 125 g sucre cristallisé
- 3 œufs entiers
- zeste d'une orange
- zeste 1/2 citron
- jus d'une orange
- 150 g farine
- 1 pincée de sel
- 1 sachet de levure
- le sirop :**
- 125 g sucre
- jus d'une orange + zeste
- 1/2 verre à eau d'eau

Préparation

En utilisant une cuillère en bois :

- 1- mélanger le sucre + beurre
- 2- ajoutez les œufs un à un en mélangeant bien entre chaque ajout d'œuf

3- ajoutez le zeste de l'orange et citron

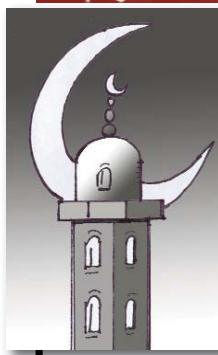
4- ajoutez le jus d'orange

5- ajoutez la farine + sel + levure.

Mettre à cuire au four (moule rond ou carré selon votre convenance).

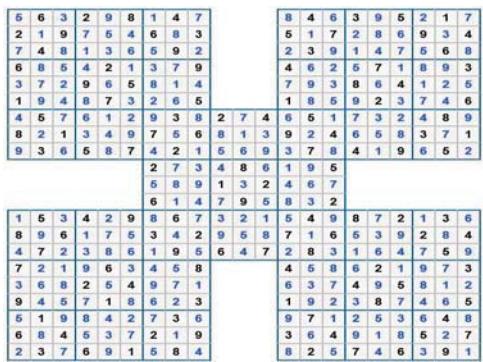
Entre-temps, préparez le sirop : Mélangez le jus d'orange + zeste + eau + sucre. Cuire sur feu doux jusqu'à dissolution complète du sucre. Dès que des petites bulles apparaissent arrêtez la cuisson. Laissez tiédir puis filtrez le sirop.

Après cuisson du gâteau, laissez tiédir et arrosez de ce sirop en essayant d'en mettre partout. Dégoutez une fois refroidi.



VILLES	Fadjr	Dohr	Asr	Maghreb	Icha
Alger	04 h 21	12 h 54	16 h 41	19 h 51	21 h 20
Oran	04 h 37	13 h 08	16 h 54	20 h 03	21 h 30
Béjaïa	04 h 13	12 h 46	16 h 33	19 h 43	21 h 12
Annaba	04 h 02	12 h 36	16 h 23	19 h 33	20 h 56
Tizi-Ouzou	04 h 18	12 h 50	16 h 37	19 h 47	21 h 16
Tamanrasset	05 h 04	12 h 45	16 h 00	19 h 12	21 h 22

Solution Samurai-sudoku N°343



Solution Mots Croisés N°343

CARQUEIRANNE
ODEURS■EMEUT
NICEE■AVINEE
CRUSTACE■N■T
IE■TERTIAIRE
L■UER■ALI■AM
IMBUES■LONGE
AGAR■ABELIEN
B■C■CHARI■AT
US■CHALE■UN■
LISIER■NANTI
ECU■FACTURER

Solution Mots Fléchés N°343

HORTICULTURE
■PERIR■AINES
GEAI■ONC■EN■
ARCEAU■ESTOC
LET■BLATTE■R
VRILLER■ELFE
A■OUIREZ■LEV
NONNE■TELE■A
IN■CROIRE■ER
SETH■LEOPOLD
EGRENER■R■BE
RAIRE■ELEVES

MONDIAUX D'ATHLÉTISME

Le compteur de l'Algérie bloqué à 9 médailles avant le rendez-vous de Moscou

Résultats des Algériens depuis les Mondiaux de Tokyo:
Championnat du monde, Tokyo (Japon) 1991:

médaille d'or : Noureddine Morceli, 1500 m (3: 32. 84). : Hassiba Boulmekha, 1500 m (4: 02. 21).

médaille de bronze: Azzeddine Brahma, 3000 m steeple (8: 15. 54)

Azizi Yasmina (heptathlon), 6392 pts, 5^e place.

Championnat du monde, Stuttgart (Allemagne) 1993:

médaille d'or: Noureddine Morceli, 1500 m (3: 34. 84).

médaille de bronze: Hassiba Boulmekha, 1500 m (4: 04. 29).

Championnat du monde, Göteborg (Allemagne) 1995:

médaille d'or: Noureddine Morceli, 1500 m (3: 33. 73).

: Hassiba Boulmekha, 1500 m (4: 04. 29).

Championnat du monde, Athènes (Grèce) 1997:

Hecini Adem, 800 m (1: 46. 02), 9^e place.

Noureddine Morceli, 1500 m (3: 37. 37), 4^e place.

Sakhri Azzeddine, marathon (2 h 17: 44), 8^e place.

Championnat du monde, Séville (Espagne) 1999:

médaille de bronze: Aissa Djabir Said-Guerni, 800 m (1: 44. 18).

Abderrahmane Hammad, Hauteur (2,25 m), 10^e place.

Baya Rahouli, Triple saut (14,00 m), 10^e place.

Championnat du Monde, Edmonton (Canada):

Abderrahmane Hammad, Hauteur, 7^e place.

Kamel Kohil, 10000 m (28: 52. 47), 24^e place.

Championnat du Monde, Paris (France) 2003:

médaille d'or : Aissa Djabir Said-Guerni, 800 m (1: 44. 81).

Baya Rahouli, Triple saut (14,26 m), 11^e place.

Rachid Ziar, Marathon (2 h 11: 58), 18^e place.

Championnat du Monde, Helsinki (Finlande) 2005:

Nima Issam, Saut en longueur (7,73 m), 11^e place.

Baya Rahouli, Triple saut (14,40 m), 7^e place.

Tarek Boukenza, 1500 m (3: 41. 01), 8^e place.

Aissa Djabir Said-Guerni, 800 m (1: 45. 24), 5^e place.

Ali Saidi-Sief, 5000 m (13: 33. 25), 5^e place.

Championnat du Monde, Osaka (Japon) 2007:

1500m: Tarek Boukenza, 5^e place (3: 35.26)

1500m: Antar Zerguelaine, 6^e (3: 25. 29)

Championnat du Monde, Berlin (Allemagne) 2009:

Larbi Bouraada, Décatlalon (8171 pts), 13^e (record d'Afrique)

Championnat du Monde, Daegu (Corée du Sud):

Larbi Bouraada, Décatlalon (8158 pts), 10^e.

Rahouli Baya (triple saut), 8^e (14,12 m).

L'athlétisme algérien qui s'apprête à prendre part du 10 au 18 août aux Mondiaux-2013 de Moscou (Russie), a obtenu, jusqu'à 9 médailles (6 en or et 3 en bronze), lors de ses précédentes participations aux différents championnats du monde.

En 1991 à Tokyo (Japon), Noureddine Morceli et Hassiba Boulmerka sont entrés dans l'histoire, en offrant à l'Algérie ses premières consécrations mondiales, avec deux médailles d'or (1500 m), alors que la dernière médaille mondiale en vermeille date de 2003 avec cette victoire de Aïssa Djabir Said-Guerni à Paris (France) sur 800 m. Depuis, l'hymne national algérien n'a plus retenti dans le ciel de l'athlétisme mondial. La participation algérienne aux Mondiaux-1991 de Tokyo a été prolifique en médailles, avec la consécration de Noureddine Morceli, Hassiba Boulmerka sur 1500 m et Azzeddine Brahma (3000 m steeple) qui a décroché une médaille de bronze.

Deux ans plus tard, l'Algérie renoue avec la consécration mondiale, à l'occasion des Mondiaux de Stuttgart (Allemagne-1993), grâce à Noureddine Morceli qui a remporté une médaille d'or (1500 m) et Hassiba Boulmerka qui s'est adjugée le bronze du 1500 m.

En 1997, aux Mondiaux d'Athènes (Grèce), les représentants algériens qui étaient en lice n'avaient pu décrocher la moindre médaille.

Deux ans plus tard, l'Algérie a



récotté aux championnat du Monde de Séville (Espagne), une seule médaille de bronze grâce à Aïssa Djabir Said-Guerni (800 m). Il convient de souligner que l'athlétisme algérien a connu ses années de gloire en particulier entre 1990 et 2000. Les résultats obtenus dans les années 1990 dans les différentes éditions des championnats du Monde restent les meilleurs réalisés jusque-là, par les athlètes algériens.

Contrairement à la tradition qui faisait de cette discipline le porte-flambeau du sport national, après les résultats réalisés dans les années précédentes, l'athlétisme algérien a été sérieusement ébranlé en 2001 par la déconfiture enregistrée aux championnats du Monde d'Edmonton (Canada) et par la suspension d'Ali Saidi-Sief, le seul médaillé algérien de ces joutes (argent au 5 000 m), pour dopage. Cette sortie ratée au ren-

dez-vous canadien, ou l'Algérie a obtenu son plus mauvais résultat depuis l'édition de 1991, a confirmé la baisse de régime constaté, notamment après les retraites des deux champions d'exception que furent les champions du monde et olympiques Noureddine Morceli et Hassiba Boulmerka.

À Edmonton, la sélection nationale avec sa pléiade d'athlètes de dimension mondiale, a fortement déçu les Algériens, habitués dans les années 1990 à entendre l'hymne national retentir dans les arènes mondiales. En 2003 à Paris, l'Algérie renoue avec la consécration mondiale, grâce à Aïssa Djabir Said-Guerni qui a remporté la médaille d'or sur 800 m. En revanche, les athlètes algériens n'ont pu continuer sur la lancée de Paris, car depuis 2005 à Helsinki (Finlande) et jusqu'à l'édition de Daegu (Corée du Sud 2011), le palmarès de l'athlétisme algérien est resté vierge. Pour le rendez-vous de Moscou, les prévisions sont à la limite de la moyenne et il ne faut pas s'attendre à un coup d'éclat, puisque les athlètes algériens ambitionnent, seulement d'"arracher deux ou trois places de finalistes", comme l'a indiqué à l'APS le directeur technique national, Ahmed Boubrir.

DOPAGE/ATHLÉTISME

31 athlètes suspendus deux ans

La Fédération turque d'athlétisme (TAF) et le Comité olympique turc (TMOK) ont infligé une suspension de deux ans à 31 athlètes pour usage de produits dopants, a annoncé lundi la TAF dans un communiqué. Le lanceur de marteau Esref Apak, médaillé d'argent aux Jeux d'Athènes, ainsi que Tugce Sahutoglu (marteau), qui a participé au JO de Londres, font partie des 31 sportifs sanctionnés pour usage de produits dopants pendant et hors compétition.

«La Tada (autorité antidopage turque, ndlr) a procédé aux tests, aussi bien de son propre chef, qu'à la demande de l'IAAF (Fédération internationale d'athlétisme, Ndrl) et l'AMA (Agence mondiale antidopage). Ce résultat est la conséquence d'une politique antidopage bien plus agressive depuis six mois, et qui sera encore renforcée par la réacrédition par l'AMA du laboratoire d'Ankara d'ici la fin de l'année», a réagi le président du TMOK Ugur Erdener.

La TAF avait été informé qu'une quinzaine de sportifs avaient été convaincus d'utilisation de produits dopants, rapportaient fin juin les journaux Hürriyet et Vatan. La TAF avait déjà exclu en avril la championne olympique en titre du 1500 m Asli Cakir Alptekin, la championne d'Europe en titre du 100 m haies Nevin Yanit, et trois autres athlètes de sa sélection pour les Jeux méditerranéens à Mersin (Turquie) sur des soupçons de dopage. Leurs noms figuraient sur une liste d'athlètes turcs contrôlés positifs par l'AMA.

Publicité

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الأشغال العمومية

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

مديرية الأشغال العمومية

ولاية الشلف

NIF : 408015000002066

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément à l'article 49 alinéa 02 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

La Direction des Travaux Publics de la wilaya de Chlef informe l'ensemble des soumissionnaires qui ont participé à l'avis d'appel d'offres national restreint N°11/2013 qui a été publié dans :

Le journal «EL ADJOUA» en date du 16/04/2013.

Le journal «DK NEWS» en date du 16/04/2013.

Consultation «Lettre» N° 3333/2013 en date du 23/06/2013.

Intitulé de l'Opération : Dragage du bassin de l'abri de pêche de Beni Haoua.

Projet :

- **Lot N° 04 :** - Travaux de revêtement des terres-pleins de l'abri de pêche de Beni Haoua Est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

N° du Lot	Entreprise NIF	Note Technique /60	Montant (T.T.C)	Délai de réalisation	Critères de choix
Lot N°04 : Travaux de revêtement terre-pleins de l'abri de pêche de Beni Haoua	ETP BELAICHE MOHAMED/AEK NIF 163022900725171	95,60 Points	31 566 600,00 DA	04 Mois + 15 jours	Entreprise Moins disante

Conformément à l'article 114 du décret présidentiel N° 10.236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant, peut introduire son recours devant la commission des marchés de la wilaya dans les (10) dix jours à compter du premier jour de la publication de cet avis d'attribution dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

DK NEWS

Anep : 535 636 du 07/08/2013

EQUIPE NATIONALE (AMICAL)

Yacine Brahimi forfait face à la Guinée ?

M.A.F

Le milieu international algérien du FC Grenade (Liga espagnole de football), Yacine Brahimi, blessé, pourrait probablement déclarer forfait pour le match amical face à la Guinée, prévu le 14 août au stade de Mustapha Tchaker de Blida (20h30), selon les derniers rapports de la presse espagnole.

Blessé au tibia lors du match amical de son équipe face à Watford (div 2 anglaise de football), Brahimi est l'arrêté sur instruction du staff médical du club andalou, et ne devra pas reprendre les entraînements avant une semaine.

Convoqué par le sélectionneur national, le Bosnien Vahid Halilhodzic, pour le rendez-vous face au «Slynational», Brahimi sera à Alger la semaine prochaine, en vue du stage de trois jours qui précède le match face à la Guinée. Sur place, le joueur devrait être consulté par le staff médical des Verts, pour constater sa blessure, avant Coach Vahid ne la dispense de cette rencontre. Un coup dur pour la sélection, d'autant que l'ancien Rennais reste sur deux belles



prestations face au Bénin (3-1) et le Rwanda (1-0), comptant respectivement pour les 4^e et 5^e journées des qualifications pour la coupe du Monde 2014.

Si Brahimi est en délicatesse avec son tibia, son compatriote et coéquipier à Grenade, Hassan Yebda, revient progressivement à son niveau, après avoir longtemps souffert d'une grave blessure, qui l'avait éloigné des terrains pendant 17 mois. Yebda, qui n'est plus convoqué en équipe nationale depuis décembre 2011, en raison de cette blessure, pourrait même arracher sa place dans le onze

de départ de Grenade, à quelques jours du coup d'envoi de la Liga, prévue le 17 août, qui verra son équipe se déplacer sur le terrain d'Osasuna. Les autres joueurs de l'équipe nationale, retenus pour le rendez-vous face à la Guinée, sont en bonne santé et devront ainsi répondre présents le premier jour du stage, qui débute le 11 août au centre technique de Sidi Moussa (Algér).

Toutefois, Vahid Halilhodzic nourrit quelques appréhensions sur la forme des trois éléments du club Algérie, il s'agit des deux attaquants, Islam Slimani et Rafik Djebbour, ainsi que le gardien de but, Rais M'bolihi, qui se trouvent sans club durant cette période d'intersaison. Si M'bolihi devrait au moins jouer une mi-temps de cette rencontre, Halilhodzic ne devrait pas compter sur les services de Slimani et Djebbour, même si'ils figurent sur la liste des joueurs convoqués. De son côté, la Guinée, éliminée sans gloire de la course au Mondial brésilien dans un groupe dominé de bout en bout par l'Egypte, sera à Alger le 12 août, soit à 48 heures du match.

Le sélectionneur de la Guinée, le Français Michel Dussuyer, dévoilera aujourd'hui la liste des joueurs qui feront le voyage à Alger.

TRANSFERT

Djebbour s'éloigne de la Liga

Le transfert de l'attaquant algérien sociétaire de l'Olympiakos Le Pirée (L 1 grecque de football), Rafik Djebbour, vers Elche, le nouveau promu en Liga espagnole, a de très faibles chances pour aboutir, rapporte la presse locale.

Les exigences financières, jugées élevées du joueur, ainsi que sa situation administrative avec le champion de Grèce, où il est encore lié jusqu'à 2016, auraient refroidi les dirigeants du club espagnol, selon la Gazzetta grecque. S'étant rendu compte qu'il

leur serait très difficile d'engager l'attaquant international algérien, qui était sacré meilleur buteur du championnat de Grèce lors de l'exercice passé avec 20 buts, la direction d'Elche a déjà activé une autre piste en longnant un attaquant évoluant dans le championnat d'Italie, ajoute la même source.

Djebbour (29 ans) a émis le voeu de changer d'air cet été, et il n'a toujours pas repris les entraînements avec ses coéquipiers, en dépit des mises en gardes à répétition

de ses dirigeants. Cette situation devrait l'écartier des plans de l'entraîneur de la sélection algérienne, Vahid Halilhodzic, lors du match amical contre la Guinée le 14 courant au stade de Blida (40 km d'Alger), bien que le joueur soit retenu dans la liste des 28 éléments concernés par le stage précédent cette rentrée.

L'Olympiakos, qui compait également dans ses rangs un autre joueur algérien, en l'occurrence, Djamel Abdoun, vient de se séparer des ser-



vices de ce dernier qui a rejoint Nottingham Forest (Div 2, Angleterre). Le club a en revanche, enregistré la venue de son compatriote défenseur international, Carl Medjani, en provenance de Monaco (Ligue 1, France).

LIGUE 1

Le 2^e stage du MC Oran pourrait avoir lieu à Maghnia

Le MC Oran, rentré lundi de son stage de Nabeul (Tunisie), effectuera un deuxième regroupement à partir de la semaine prochaine, probablement à Maghnia (ouest d'Algérie), a appris l'APS mardi auprès de la direction du club de Ligue 1 algérienne de football.

Des dirigeants de la formation phare d'Al-bahia sont attendus lors des prochains jours dans la ville frontalière avec le Maroc, afin d'inspecter le lieu d'hébergement qui devrait accueillir leur

délégation ainsi que les infrastructures sportives disponibles sur place, ajoute-t-on de même source.

Une décision finale à ce propos sera prise en fonction du rapport des dirigeants en question, sachant que la direction du MCO, présidée par Youcef Djebbari, a retenu la ville d'Aïn Temouchent, distante de 80 km d'Oran, comme une autre option. Les protégés de l'entraîneur italien, Gianni Solinas, sont restés dix jours à Nabeul pendant les

quels ils ont disputé trois rencontres amicales contre des formations locales ponctuées par deux défaites face aux deux nouveaux promus en Ligue 1, à savoir la Palme sportive de Tozeur et Grombalia sport, sur le même score (2-1), et une victoire contre le FC Hammamet (Ligue 2) 1 à 0. Le coup d'envoi du championnat de Ligue 1 algérienne est prévu pour le 24 août courant. Le MCO débutera la compétition par la réception de l'ASO Chlef.

SELON LE DJS

Une assiette de trois hectares attribuée à l'ASO Chlef pour la construction d'un centre de formation

L'ASO Chlef, pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football, a officiellement bénéficié d'une assiette de trois hectares qui abritera le futur centre de formation du club, a-t-on appris auprès du directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Chlef, El Hadj Maârouf. «Nous venons d'accomplir toutes les procédures administratives et juridiques d'usage permettant à l'ASO de bénéficier d'une assiette de terrain d'une superficie de trois hectares sur laquelle sera construit le nouveau centre de formation du club», a déclaré El Hadj Maârouf à l'APS.

Depuis le passage du football algérien vers le professionnalisme avec la création de deux championnats professionnels lors de l'été 2010, les 32 clubs ayant adopté le nouveau statut

attendent de bénéficier de leurs centres de formation respectifs, comme promis par les pouvoirs publics dans le cadre des mesures d'accompagnement du professionnalisme qu'ils ont décidées.

«À l'instar de tous les clubs implantés dans d'autres wilayas, l'ASO ne pouvait pas obtenir son assiette de terrain à cause d'un litige avec les services des domaines, lequel vient d'être réglé et tout est rentré ainsi dans l'ordre», s'est félicité le DJS.

Dans les mesures d'accompagnement du professionnalisme, il est stipulé que les pouvoirs publics financent à hauteur de 80% la réalisation des centres de formation des clubs des deux Ligues 1 et 2. Ces derniers sont censés prendre en charge les 20% qui restent.

**COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
L'ES Sétif espère qualifier l'Ivoirien Madou avant d'affronter le FUS de Rabat**

La direction de l'ES Sétif (L1 Algérie) a accompli les procédures administratives d'usage auprès de la Confédération africaine de football (CAF) pour obtenir la licence africaine de son nouvel attaquant ivoirien Franck Olivier Madou avant le prochain match contre le FUS Rabat entre le 16 et le 18 août pour le compte de la 3^e journée de la coupe de la CAF, a appris l'APS mardi auprès du club champion d'Algérie en titre.

Anty songé dans un premier temps à attribuer la dernière licence africaine qui leur restait au milieu offensif recruté dernièrement, El Hadi Belamairi, les responsables de l'Aigle noir ont changé d'avis sur demande de leur entraîneur français, Hubert Velud, qui a exprimé le besoin de renforcer son effectif dans l'épreuve continentale par un attaquant de valeur afin de pallier le départ de Amine Aoudia vers Dynamo Dresden (Div 2, Allemagne), ajoute la même source.

La précédente sortie africaine de l'ESS face au CA Bizerte à Tunis (0-0), a conforté l'ancien sélectionneur du Togo dans sa conviction, après les nombreux ratages de sa ligne d'attaque obligeant les Algériens à laisser filer une victoire méritée de leurs mains, selon les déclarations de l'entraîneur adjoint, Kheireddine Madoui, à l'issue de la rencontre.

Recruté quelques heures seulement avant la clôture du marché des transferts d'été le 31 juillet écoulé, Franck Madou a été officiellement qualifié par la Ligue de football professionnel en Algérie, ce qui a été mis à profit par les dirigeants sétifiens afin d'accélérer les procédures visant à assurer sa présence lors du déplacement marocain. L'ESS est toujours à la recherche de sa première victoire en phase de poules de la coupe de la CAF (groupe B) après avoir concédé deux nuls contre les Congolais du TP Mazembe (1-1) et les Tunisiens du CAB.

DYNAMO DRESDE

Aoudia : «Objectif : marquer des buts et accéder en Bundesliga»

L'attaquant international algérien, Mohamed Amine Aoudia, signataire d'un contrat de deux saisons avec le Dynamo Dresden (div 2 allemande de football), a affirmé mardi qu'il souhaitait contribuer à réaliser l'objectif du club, à savoir accéder en Bundesliga. «Je souhaite marquer un maximum de but et accéder à la Bundesliga avec Dresden. J'espère progresser ici pour évoluer et que Dresden soit un tremplin pour passer à une étape supérieure», a indiqué Aoudia au site spécialisé 123Algeriasport. Aoudia (26 ans), a effectué lundi sa première séance d'entraînement avec le Dynamo Dresden. Il a attendu jusqu'à l'expiration de son contrat avec l'Entente de Sétif (Ligue 1 algérienne), le dimanche 4 août, pour rejoindre sa nouvelle formation. L'ancien joueur de CR Belouizdad et de la JS Kabylie, pense que son intégration au sein de son nouveau club ne devrait pas être difficile. «Mon seul souci est relatif à mon retard sur le plan physique, pour l'intégration il y a deux algériens (Sofiane Benyamina et Idir Ouali, ndlr) et quatre français, ce qui va faciliter mon adaptation au nouvel environnement», a-t-il ajouté. Evoquant son nouveau club, Aoudia relève «la richesse de son histoire durant la période de l'ex-RDA, maintenant il cherche à retrouver son lustre d'antan». Aoudia n'est pas convoqué par le sélectionneur de l'équipe nationale, le Bosnien Vahid Halilhodzic, pour le match amical face à la Guinée, prévu le 14 août au stade de Mustapha Tchaker de Blida (20h30).



«Je suis très heureux à Chelsea»

Alors que des rumeurs ont fait état de l'intention de José Mourinho de se séparer de Juan Mata, le milieu offensif espagnol devrait bien rester à Chelsea. C'est en tout cas ce que le joueur de 25 ans a confié sur le site des Blues. « Je suis très heureux à Chelsea, a avoué Mata. Je suis détendu à propos des spéculations qu'il y a, parce que j'ai parlé au club et au coach, qui m'ont dit que j'étais important pour eux. C'était bon à entendre. »

Mourinho:
« J'ai organisé la présaison du Real Madrid »

Quelques semaines après son départ, José Mourinho va recroiser la route du Real Madrid, jeudi, lors de la finale de l'International Champions Cup à Los Angeles. Le nouveau manager de Chelsea en a profité pour rappeler qu'il était à l'origine de la venue des Merengue sur la côte ouest américaine. « Si le Real joue cette compétition c'est parce que j'ai organisé son programme, a déclaré le technicien portugais. Comme je suis professionnel, je l'ai fait alors que je savais que je ne ferais pas la préparation avec le club. Je savais aussi qu'il était possible qu'on se rencontre en finale. »

MATA N'A JAMAIS DOUTÉ

Dans le viseur de Barcelone et d'Arsenal, Juan Mata ne partira pas lors de ce mercato. José Mourinho l'avait confirmé, tout comme l'international espagnol ce mardi. Dans des propos rapportés par Sky Sports, Juan Mata a réaffirmé que sa situation n'allait pas évoluer lors de ce mercato. Courtisé par le Barça et les Gunners, l'international espagnol ne se voit pas quitter Chelsea et José Mourinho, qui lui a accordé sa confiance. « J'étais détendu par rapport aux rumeurs parce que j'ai parlé au club et au manager, qui ont dit que j'étais important pour eux. C'est bon à entendre. Nous avons vraiment hâte de commencer la saison avec lui et nous sommes tous excités à ce sujet. José a fait un très bon travail ici, il y a quelques années, et je pense que nous pouvons le faire à nouveau. C'est très bon, tout le monde veut se sentir important pour le club, je le sens, je suis très heureux. »



Gareth Bale

menacé de mort et disparaît de la pub de Tottenham

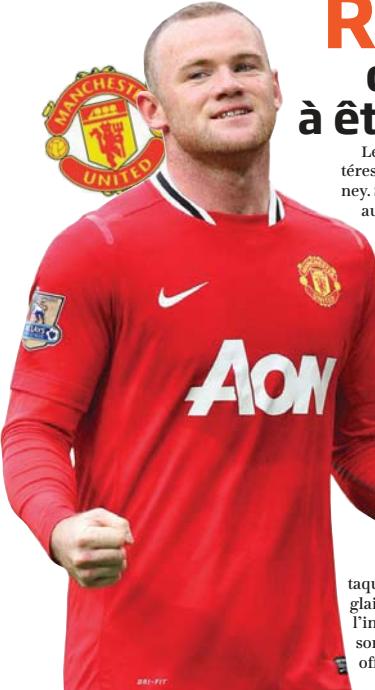
Au cœur d'une lutte d'influence entre le Real Madrid et Tottenham, Gareth Bale vit des moments délicats. Selon la presse anglaise, l'international gallois des Spurs a fait l'objet de menaces de mort depuis quelques jours, des supporters du club londonien étant furieux de son attitude. Et ce mardi, l'image de Bale a disparu de la page d'accueil du compte Twitter de Tottenham, ce qui pourrait annoncer du mouvement... ou pas. La star des Spurs est attendue dans la journée pour s'entraîner avec ses coéquipiers, alors que des rumeurs annonçaient son désir de boycotter cette séance. Gareth Bale veut fermement rejoindre le Real Madrid, mais du côté du club anglais on n'envisage pas encore le départ d'un joueur aussi important.



CR7 une clause à 1 milliard d'euros !

Pour des raisons de communication, le Real Madrid et Cristiano Ronaldo n'ont pas officialisé la prolongation de contrat de CR7 jusqu'en 2018. Moyennant 17ME par saison, et de nombreux bonus liés aux résultats du club, mais également aux trophées individuels (Ballon d'Or, meilleur buteur...). Cristiano Ronaldo a obtenu gain de cause. De même, la répartition des droits à l'image du joueur a été maintenu au niveau actuel. Mais, selon Marca, pour éviter que dès la saison prochaine on parle de nouveau d'un transfert de CR7, Florentino Perez

a obtenu que la clause libératoire de sa star soit désormais fixée à un milliard d'euros ! Un record absolu dans l'histoire du football, qui verrouille définitivement le contrat de l'attaquant du Real Madrid.



Rooney demande à être transféré

Le Chelsea de Mourinho est très intéressé par un joueur : Wayne Rooney. Selon la presse, deux offres auraient déjà été formulées par les Blues, refusées aussitôt par Manchester United. La saga continue ! C'est un coup de tonnerre dans le dossier Rooney : selon *The Guardian* et d'autres sources en Angleterre, le joueur serait sur le point de transmettre à son club une demande de transfert officielle. Celle-ci aurait pour conséquence de forcer Manchester United à laisser Rooney partir à Chelsea, là où il veut jouer. L'attaquant an-

glais pense devoir prendre l'initiative pour partir, après que son club a rejeté ce week-end une offre de 35 millions d'euros.

LUTTE ANTITERRORISTE, SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES... **L'ANP VIGILANTE**

Walid B.

Digne héritière de la glorieuse ALN et de ses valeurs pérennes immortelles, l'Armée nationale populaire poursuivra son chemin vers le professionnalisme de qualité qui garantit les capacités à relever tous les défis et lui permettra de vivre dans la sérenté, la stabilité et en toute souveraineté.

L'ANP qui demeure totalement investie dans sa mission permanente de sauvegarde de l'indépendance et de défense de la souveraineté nationale, reste pleinement dévouée à assumer sa noble mission dans le respect rigoureux de la Constitution et des textes de loi régissant le fonctionnement des institutions de l'Etat algérien.

C'est dans cet esprit plus précisément que les forces de l'ANP ont mené, ces derniers temps, une grande offensive contre les fiefs terroristes. Des opérations qui ont permis l'élimination de

plusieurs criminels qui planifiaient des attentats terroristes.

Les forces de sécurité, à travers la vigilance et la collaboration des citoyens, conscients de la menace terroriste, n'ont pas diminué de leurs actions, même depuis la promulgation des textes d'application des mesures de la réconciliation nationale.

L'offensive menée par l'ANP est d'autant plus indispensable quand on sait que les groupes terroristes n'ont, à aucun moment songé à renoncer à leurs plans macabres et ce, en dépit de la main tendue de l'Etat.

Ainsi, l'ANP est plus que jamais déterminée à honorer ses engagements dans le cadre des missions qui lui sont conférées par la Constitution et les différentes lois de la République. Parralèlement à cela, une force spéciale s'est déployée dernièrement tout au long des frontières algéro-tunisiennes pour sécuriser le territoire national contre toute velléité terroriste provenant de ce pays voisin qui vit une situation d'instabilité.

Des moyens importants ont été mis en œuvre pour traquer les groupes terroristes qui tentent de s'implanter durablement dans la zone.

Le ministre de l'intérieur et des Collectivités locales, Daho Ould Kablia, avait déclaré récemment que l'ANP a renforcé ses moyens et ses capacités sur les frontières Est du pays en raison des troubles que connaît la Tunisie, précisant que l'ANP «assure comme il se doit la sécurité des frontières algériennes».

Le ministre de l'Intérieur a, d'autre part, confirmé l'existence d'un échange d'informations sécuritaires entre l'Algérie et son voisin tunisien pour lutter contre les différents fléaux qui menacent la sécurité et la stabilité de la région, notamment le terrorisme et la contrebande sous toutes ses formes.

Dans ce sens, l'ANP s'est inscrite dans le processus initié par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, suprême des forces armées et ministre de la Défense nationale, qui avait



déjà tracé la voie de la modernisation et de la professionnalisation de notre Armée.

Cette stratégie qui repose sur une formation hautement qualifiante, procède d'une vision évolutive de la conception de la défense nationale prônée par le chef de l'Etat.

Cela a fait dire au chef d'Etat-major de l'ANP, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah quell'Algérie se portera toujours bien, quelles que soient les circonstances, tant qu'elle reste fidèle au serment prêté par les martyrs et empruntera la même voie pour réaliser leurs espoirs.

Il avait, en outre, réitéré la détermination de l'Armée à poursuivre la lutte implacable contre les bandes terroristes cri-

minelles qui tentent de semer la peur et le désespoir parmi les populations.

A cet égard, Gaïd Salah avait salué le rôle «hautement efficace» des éléments de l'ANP et leur sens de persévérance aux côtés de tous les autres corps de sécurité dans leurs efforts de lutte contre toutes les formes de criminalité et leur engagement pour l'intérêt supérieur de la nation et la sécurité des citoyens.

Pour cela, l'ANP a fait preuve, sur le terrain, de compétence avérée et démontré qu'elle était digne de la confiance placée en elle et de la grandeur de la mission qui lui est dévolue.

Cette capacité est apparue pleinement à maintes occasions et en plusieurs circonstances.

Publicité

PMG.DZ
OFFICIAL & EXCLUSIVE DISTRIBUTOR IN ALGERIA

Nike Converse Levi's DIM

VOUS SOUHAITE

عيدكم مبارك